

Aventure

SPECIAL **Agence Micro Projets**

LES MISSIONS DE TERRAIN

LES LAURÉATS 2016

LA DÉMATÉRIALISATION



Vous êtes un aventurier
prudent et organisé ?



Alors n'oubliez pas l'essentiel,
une protection sociale pour expatrié
au 01 40 73 74 10

Voyagez en toute liberté et confiez votre plan de protection sociale à un vrai professionnel !

De grandes ONG ainsi qu'un grand nombre de Volontaires ont choisi JP LABALETTE pour l'assurance des expatriés.
Ne partez pas sans lui avoir demandé un avis sur vos assurances !

Bon vent !

fréquence
expat

Directeur de la publication :

Sylvain Tesson

Rédactrices en chef :

Cécile Vilnet

Adja Deme

Secrétaire de rédaction :

Patricia de Poncins

Orientations graphiques :

Sophie de Lassus

Avec la participation de :

Jeannot Allouche - Claudio Araujo - Caya Aubert
Oumoulkhairy Ba - Ana Barbara - Thierry Barbaut
Patricia Beltran - Myriam Bincaille - Ernest
Boachie-Duah - Julie Boulanger - Victor Cavaillolle
Clara Chépeau - Françoise de Billy - Patrick Edel
Virginie Escudie - Béatrice Fumey-Dellemotte
Cécile Grenier - Laurence Griette - Vénuste
Kayimahe - Annick Lacroix - Marine Laliq
Camille Lamblaut - Sophie Lehideux - C. Muzayire
Vincent Rattez - Ousmane Syll - Mary Teuw Niane
Céline Tewa - Pascaline Toulouse.

**Administration, rédaction,
abonnement et publicité :**

La Guilde

7, rue Pasquier - 75008 Paris

Tél. 01 43 26 97 52

Abonnement :

4 numéros - 12 euros

Seuls les articles signés ès-qualité par les mem-
bres de La Guilde engagent l'association. Tous
droits de reproduction réservés.

N°CPPAP : 0212 G 83995

N°ISSN : 1298-7182

Imprimerie :

FidesPrint

Siège social : G&A prnc

10, rue Chardin - 75016 Paris



En couverture :

Femme aux haricots - Togo - 2016.

© Thierry Barbaut



www.la-guilde.org

 [facebook.com/La Guilde Européenne du Raid](https://www.facebook.com/La-Guilde-Européenne-du-Raid)

 [twitter.com/Guilde du raid](https://twitter.com/Guilde-du-raid)

Sommaire

Les missions de l'Agence des Micro Projets

- Zoom sur l'Agence des Micro Projets p. 3
- Des microprojets aux programmes de grande envergure p. 4
- Journée de restitution et d'échanges p. 6
- Salon des Solidarités p. 8
- Forum Convergences p. 9
- Les réseaux régionaux multi-acteurs p. 10
- L'Observatoire des microprojets p. 12
- Les petites associations de solidarité internationale . p. 14
- Mission Laos Cambodge p. 18
- Mission Maroc p. 19
- Mission Togo p. 20
- Mission Mauritanie p. 21

L'accès aux financements

- La sélection des microprojets p. 22
- Les experts externes p. 24
- Paroles d'experts p. 25
- La dématérialisation p. 26
- Dossiers en ligne p. 27
- Les nouvelles technologies p. 28
- Impala Avenir p. 29
- Le fonds SUEZ initiatives et les microprojets p. 30
- Migrations et développement p. 31
- Les lauréats de la session printemps 2016 p. 32
- Les lauréats de la session automne 2016 p. 34

Les témoignages des lauréats

- Accès à l'eau au Rwanda p. 36
- Télémédecine au Sénégal p. 38
- Formation et nutrition au Ghana p. 40
- Agroécologie au Niger p. 42
- Agronutrition à Madagascar p. 44
- Droit à l'éducation pour tous en Bolivie p. 46
- Boulangerie-pâtisserie solidaire au Pérou p. 48
- Eau potable et assainissement en Inde p. 50

Documentaire

- Un documentaire sur les microprojets p. 52

Édito

L'action immédiate, telle est la première vertu des microprojets. C'est ainsi que Muhammad Yunus démarra ses premiers microcrédits, c'est ainsi que sont nées nombre d'initiatives devenues des références dans leur domaine. C'est ainsi que Christian et Marie-France des Pallières, à partir de rien, ont fait des enfants les plus misérables de Phnom Penh, une élite morale et professionnelle dont le Cambodge a tant besoin.

Au moment où le film de leur aventure a remporté le succès dans les salles de cinéma — faisant honte à tant d'histoires médiocres — Christian des Pallières décédait à Phnom Penh, avec la fierté d'une grande œuvre accomplie, exemplaire de ce qu'un microprojet peut devenir.

Oui, ce sont bien des « Pépites » que Christian et Marie-France ont trouvées sur la décharge de Phnom Penh et ils en ont été les merveilleux alchimistes. Nous leur dédions ce numéro.

Patrick EDEL



Christian et Marie-France des Pallières. © La Guilde

Christian des Pallières, mort à 82 ans, était — pouvait-on penser — un homme presque ordinaire : père de famille, cadre d'entreprise et inconnu des médias français. Il était toutefois suffisamment libre pour avoir réalisé avec son épouse et ses quatre enfants un tour du monde rendu célèbre par un livre, *Quatre enfants et un rêve* (éditions Albin Michel). Cela l'avait amené à La Guilde, dont il était devenu administrateur puis président.

Il y a plus de vingt ans, jeune retraité, il partait pour une mission au Cambodge, bientôt rejoint par sa femme Marie-France, dans un Cambodge anéanti par les Khmers rouges puis mis sous cloche par le régime communiste vietnamien.

Il y fit une rencontre saisissante : la décharge de la capitale d'un des pays les plus pauvres du monde servant comme cadre de travail, de vie et d'alimentation à des centaines d'enfants misérables, cherchant les déchets et parfois écrasés par les bulldozers. Pour ces enfants issus de familles disparues ou déchirées, misérables et détruites psychologiquement par le génocide, cette décharge puante et fumante était leur horizon indépassable.

Christian a décidé que cette rencontre des enfants de la décharge de Stung Meaen Chey serait pour lui décisive. Il y a consacré le reste de sa vie.

Là-bas, il a sauvé et arraché un à un les enfants à la misère physique et morale : plus de dix mille en près de vingt ans. Au décès de Christian, l'immense cortège populaire qui a suivi ses cendres dispersées sur cette décharge a été un témoignage bouleversant.

L'association qu'il a fondée, Pour un sourire d'enfant, n'était au démarrage qu'un microprojet. Il devinait la tâche immense, mais a commencé, sans calcul, à prendre soin de quelques enfants. Il a développé son action avec détermination au fil des ans, passant du refuge à l'école, puis du collège au lycée et enfin aux multiples centres de formation professionnelle qui permettent de conduire à un emploi durable et qualifié. PSE est devenue une institution centrale à Phnom Penh et ses bénéficiaires pour la société khmère sont considérables. Quand Christian a privé ses proches de son regard pétillant, il avait depuis longtemps la double nationalité franco-cambodgienne.

Le hasard du calendrier veut qu'un film documentaire soit arrivé sur les écrans de cinéma pour raconter cette belle aventure et présenter ces enfants : *Les Pépites*. C'est l'occasion de découvrir ou de retrouver un homme qui a réalisé son rêve.

C'est un appel qui peut résonner en chacun de nous. La Guilde a décidé d'inscrire son nom et celui de Marie-France, en accord avec elle, au sein du comité d'honneur de notre association. C'est le premier couple à y figurer en tant que tel. Puisse l'exemple de Christian et Marie-France inspirer les nouvelles générations, qui s'interrogent sur ce qu'elles auront fait de leurs 20 ans... ou de leurs 60 ans.

Vincent RATTEZ

Administrateur de La Guilde
(ancien administrateur et toujours parrain de PSE)

Zoom sur l'Agence des Micro Projets

Depuis plus de trente ans, l'Agence des Micro Projets (AMP) accompagne et finance la réalisation de microprojets de solidarité internationale. C'est à l'occasion du forum d'Agen, en 1983, que l'ONG La Guilde a imaginé et mis en place les Dotations des Solidarités Nord-Sud sur des fonds privés.

Premiers soutiens

« Opération handicap international » est le premier projet à être soutenu. Il deviendra l'association Handicap International. Cet exemple montre bien l'intérêt de donner à des microprojets une première impulsion grâce à laquelle les petites associations de solidarité internationale peuvent acquérir une vraie légitimité. C'est ainsi que le ministère des Affaires étrangères a soutenu les actions de ces petites associations à travers l'AMP de 1994 à 2008. Depuis 2009, l'Agence Française de Développement apporte un soutien renforcé à l'AMP. Des fondations, des entreprises, des collectivités territoriales et des particuliers sont également partenaires du programme.

Quatre missions principales

L'AMP mène plusieurs missions qui se sont structurées au fil des années en fonction des besoins et attentes des petites associations de solidarité internationale :

• Accompagnement et formation

- Le conseil personnalisé : des entretiens individuels gratuits sont proposés aux associations.
- Les formations : des formations sur la gestion du cycle de projet sont organisées dans toute la France.

• Financements

- Les Dotations aux microprojets : les sommes distribuées lors de 2 sessions annuelles sont comprises entre 2 000 € et 15 000 €.
 - Sont éligibles les associations françaises de plus de deux ans d'ancienneté et ayant moins de 250 000 € de ressources annuelles.
 - Les pays éligibles sont ceux du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.
- www.microprojets.org est le site de finance participative permettant aux associations lauréates de compléter leurs financements par des dons sur Internet.



L'équipe de l'AMP. © La Guilde

L'AMP mène plusieurs missions qui se sont structurées au fil des années.

- Partenaires financiers : des structures partenaires financent également la réalisation de microprojets à travers un formulaire commun à celui de l'AMP.
- Observatoire
 - Cartographie : elle répertorie les microprojets financés par l'AMP à travers le monde (vignettes avec différents onglets : résumés, bilans, évaluations, photos et vidéos).
 - Médiathèque : un portail des publications de l'AMP et de ses partenaires accessible en ligne (fiches de bonnes pratiques, guides méthodologiques, études, évaluations terrain...).
- Expertise

L'AMP propose ses services aux acteurs de la solidarité internationale (fondations, entreprises, associations, collectivités territoriales) : dématérialisation des demandes de financement et du cycle de vie des projets sur Internet, analyse des dossiers de demande de subventions, missions d'expertise terrain, formations, accompagnement sur mesure, animation d'événements...

Cécile VILNET

Coordnatrice de l'Agence des Micro Projets.

Des microprojets aux programmes de grande envergure

Interview de Cécile Vilnet réalisée par l'Agence Française de Développement

La construction et l'équipement d'une école, le forage d'un puits, la formation d'agriculteurs aux techniques d'agroécologie, le développement d'un centre de santé... autant d'exemples qui reflètent la multiplicité des microprojets. Ces projets constituent des solutions simples et parfois innovantes pour améliorer la qualité de vie des populations les plus démunies de la planète.

Microprojet, micro-impact ?

Pas nécessairement, car parmi les microprojets déployés à travers le monde, on détecte des projets pilotes qui donnent naissance à des programmes de plus grande envergure (à plus grande échelle et/ou dans d'autres zones géographiques du globe) qui pourront être repris par des acteurs majeurs de l'aide au développement. Leur impact est alors démultiplié lorsqu'ils sont reproduits. De plus, je pense que leur impact sur le terrain se trouve parfois plus fort que celui de projets à plusieurs millions d'euros. En effet, les fonds injectés dans le projet, bien que moindres, permettent d'avoir un impact direct et rapide sur les populations bénéficiaires avec un nombre d'intermédiaires restreint. La durée de mise en œuvre d'un micro-projet étant en moyenne de 18 mois, les effets sur les bénéficiaires sont visibles à court terme.

Leur impact sur le terrain se trouve parfois plus fort que celui de projets à plusieurs millions d'euros.

À quelles difficultés se heurtent les porteurs de microprojets ?

Les microprojets sont portés par une multitude de petits acteurs de nature hétérogène qui ne sont généralement pas connus du grand public, ce qui peut engendrer un manque de lisibilité et dans certains cas une suspicion. Leur impact sur le terrain peut s'avérer pour certains difficilement mesurable en raison d'un manque de moyens humains et financiers des porteurs de projets qui n'ont pas les ressources nécessaires pour mener à bien des évaluations. Ils manquent par ailleurs de communication et de valorisation de leurs actions de terrain, petites mais néanmoins remarquables. On constate également qu'une partie des porteurs de projets manque de méthodologie



Enseignement public secondaire et prévention de la radicalisation de la génération montante, au Nord Kenya.
© Interactions & Solidarity France - Automne 2016

dans la conception de leur projet et la recherche de financements. Les difficultés sont fortes dans les zones classées rouges par le ministère des Affaires étrangères, les bailleurs de fonds étant devenus de plus en plus frileux pour financer les projets dans ces zones. Parmi ces bailleurs, certains continuent néanmoins à soutenir ces initiatives qui se déroulent dans les zones les plus difficiles du globe, en faisant réaliser des missions d'évaluation par des prestataires locaux.

La recherche de financements est-elle difficile ?

Oui, les porteurs de projet consacrent plus de temps à la recherche de financements qu'à la conception et au montage de leur initiative. C'est pourquoi Coordination Sud et l'Agence des Micro Projets ont mis en place sur leur site des aides à la recherche de financements qui reste une phase très chronophage. De plus, les critères d'éligibilité, montant des sommes allouées, délais d'instruction, versement des fonds en plusieurs tranches des bailleurs de fonds retardent le lancement des projets. Il faut généralement s'y prendre plus d'un an à l'avance avant de pouvoir espérer démarrer un microprojet !



Des femmes bénéficiaires dans la pépinière, au Maroc. © AFEMAC



Des jeunes pour la terre au Burkina Faso. © Jardin Soyoub

Qu'est-ce qu'une plateforme comme l'Agence des Micro Projets leur apporte ?

Elle apporte accompagnement individualisé, formations et financement dans toute la France, en lien avec les réseaux régionaux. Elle regroupe par ailleurs sur sa cartographie tous ces petits acteurs et leurs initiatives de terrain, triés par thématique et pays d'intervention. Ce répertoire permet la mutualisation des expériences et ainsi la prise de contact directe entre porteurs de projets. Elle leur met à disposition en accès libre différentes publications (fiches pratiques, guides méthodologiques, études, revue, comptes-rendus...) afin qu'ils se nourrissent de l'expérience des autres. Enfin, elle offre aux associations la possibilité de solliciter plusieurs bailleurs de fonds sur un même dossier. Cela représente un gain de temps considérable pour les porteurs de projets qui n'ont désormais plus qu'une seule demande de financement à rédiger pour obtenir des subventions de la part de plusieurs bailleurs de fonds.

Quelles recommandations souhaitez-vous adresser aux porteurs de microprojets ?

La définition des besoins des bénéficiaires est essentielle, en coordination avec le partenaire local. Les autorités compétentes doivent également être mises au courant de l'objectif du projet. Le temps alloué à la préparation d'un projet et à sa durée

de réalisation conditionnent sa réussite. Améliorer les conditions de vie de dizaines, centaines, voire milliers de bénéficiaires ne se fait pas du jour au lendemain et le dialogue entre les acteurs du Nord et du Sud doit être permanent. Ainsi, les phases de suivi et d'évaluation ne doivent surtout pas être négligées. Les différentes parties prenantes ne doivent pas hésiter à se faire accompagner en fonction de leurs lacunes afin de les combler et ainsi mettre toutes les chances de leur côté pour assurer le succès de leur projet. Enfin, rapprocher le secteur associatif du secteur privé s'avère être une piste intéressante à creuser pour agir ensemble, techniquement et financièrement, dans l'optique d'améliorer la qualité de l'aide au développement. Ainsi, l'Agence des Micro Projets lance des appels à projets thématiques en lien avec des entreprises du secteur privé telles que celles des énergies renouvelables (Syndicat des énergies renouvelables). Coupler des financements publics avec des financements privés permet, premièrement, d'augmenter la part du financement des associations et deuxièmement, de bénéficier d'avis techniques de professionnels qui participent à la sélection des projets et à leur suivi sur le terrain. Tous ensemble, les acteurs de la solidarité agissent pour le développement d'un monde meilleur.

Cécile VILNET

Coordnatrice de l'Agence des Micro Projets.

Médiathèque à Masindray, à Madagascar. © ASMADA



Energie solaire pour l'école keur Fatou Kaba, au Sénégal. © Fatou Kaba



Journée de restitution et d'échanges

L'AMP a tenu sa réunion annuelle entre acteurs et partenaires des microprojets le 8 décembre dernier. Une journée placée, cette année, sous le signe de la jeunesse et de son implication dans la solidarité internationale, une occasion aussi de réfléchir à l'extension des partenariats face à une demande croissante de porteurs de — bons — projets.

Valérie Huguenin, responsable adjointe de la Division des partenariats avec les ONG (DPO) de l'Agence Française de Développement (AFD) a résumé, en ouverture, le partenariat fructueux qui lie l'AFD et l'AMP depuis 2009 et a conduit à la signature d'un deuxième accord triennal de financement, début 2016. « *L'AFD soutient traditionnellement des projets d'envergure portés par des ONG de taille conséquente et nous n'avons pas les structures pour accompagner les micro-projets. C'est pourquoi votre dispositif qui remplit une mission très structurante auprès des petits acteurs de la solidarité internationale est très important pour nous.* »

L'équipe de l'AMP a présenté le bilan 2016 de son dispositif et les perspectives pour 2017. En 2016, l'AMP s'est attachée à renforcer son implantation dans les nouvelles régions et ses liens de coopération avec les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA). Le bilan des dotations 2016 (462 projets reçus, 61 dotés) se double d'un constat : l'AMP rencontre aujourd'hui des difficultés à doter comme elle le souhaiterait un nombre croissant de projets de qualité. Parmi ses réalisations de l'année, l'Observatoire a édité un guide méthodologique pour la mise en place d'une activité génératrice de revenus (AGR) au sein des microprojets, capitale pour assurer leur pérennité. L'Internet évolue, de nouvelles plateformes ont été créées, avec une adresse à part : le moteur de recherche de financement (chantier lancé avec le soutien de



© Victor Cavaillole

la Fondation de France), la médiathèque où le téléchargement de documents est désormais accessible aux partenaires du Sud en bas débit. En 2017, ce sera le tour de la plateforme de dépôt de projet, ce qui permettra aux fondations partenaires de l'AMP (Impala et Agir sa vie, pour l'instant) de profiter de la dématérialisation des dossiers et aux associations de solliciter en une fois plusieurs bailleurs.

Comment impliquer les jeunes dans le développement ?

L'association Niños del Rio, qui travaille à la réinsertion des enfants des rues au Pérou, a livré un témoignage intéressant sur leur capacité à se mobiliser, en France comme au Sud. Témoignage corroboré par celui de Léandro Carignano sur deux projets menés par Solidarité Laïque à Haïti et au Maroc : « *Il ne faut pas faire de projets pour les jeunes mais les aider à gagner en légitimité au sein de la société civile pour monter les leurs* ». Pour Nicolas Lejosne, chargé de mission à la DPO de l'AFD, leur implication transversale à chaque étape d'un projet doit figurer, au même titre que l'approche genre, comme un indice de pertinence du projet. Ousmane Syll, directeur du Cercoop Franche-Comté, a évoqué les outils mis en place par les régions dans le sens de cette implication.



© Victor Cavaillole



Ci-dessus : Lamine Traoré du FORIM et Cécile Vilnet.
 Ci-contre (haut) : Table ronde sur les financements des fondations.
 Ci-contre (bas) : Table ronde sur la jeunesse.
 © Victor Cavailleole



Oumou Ba, consultante indépendante a ensuite attesté de la pertinence des évaluations menées en externe en zone rouge, en rendant compte de quatre projets soutenus par l'AMP en Mauritanie.

Une seconde table ronde a réuni des représentants des fondations (Myriam Bincaille pour le fonds Suez Initiatives qui rejoint aujourd'hui l'AMP, Jean-Bernard Véron pour la Fondation de France, Benoit Miribel pour le Centre Français des Fonds et Fondations) ainsi que Damien Ricordeau, représentant d'une entreprise-partenaire (Finergreen), Vincent Rattiez, pour La Guilde et Marie-Odile Waty pour l'AFD, afin de s'interroger sur le rôle des fondations dans le financement des microprojets et l'intérêt qu'elles peuvent y trouver. La convergence avec leurs propres objectifs, l'assurance d'une expertise sur les projets et la possibilité de mutualiser les financements apportés par la médiation de l'AMP ont été évoqués. Il reste beaucoup à construire.

Virginie Escudié, du cabinet LED Expertise, a ensuite exposé les intéressantes conclusions d'une étude menée sur les petites associations françaises de solidarité internationale. Elle dresse un portrait dynamique d'acteurs fidèles sur le terrain (majoritairement en Afrique de l'Ouest) où ils sont bien implantés mais d'acteurs plus très jeunes et, hélas, souvent happés par la recherche de financements !

Lamine Traoré, chargé de mission au Forim, plateforme nationale regroupant les OSIM, organisations de solidarité internationale issues de l'immigration, dont l'AMP s'est rapprochée, est venu témoigner des points (nombreux) de convergences entre les deux associations par-delà leurs différences. Une complémentarité qui s'oriente vers le

partage d'informations, la participation croisée à divers comités et la convergence des dossiers via leur dématérialisation. De son côté, Linda François, présidente d'Apese Haïti, a témoigné concrètement de l'action d'une OSIM.

Pour finir, Michel Tarran, nouveau délégué pour les relations avec la société civile et les partenaires au ministère des Affaires étrangères et du Développement (MAEDI) a rappelé l'attachement du ministère au rôle des acteurs de la société civile dans la solidarité internationale. Elle a fait l'objet d'une évaluation dont les résultats viennent d'être rendus publics et l'engagement de la présidence à doubler l'aide publique au développement en direction de ces acteurs a été tenu : elle devrait se monter à 87 millions cette année.

Olivier Allard, délégué général de La Guilde a conclu cette riche journée d'échanges en remerciant les participants et l'AFD, son hôte, « pour son soutien sans faille ». « La Guilde est là depuis 33 ans, elle répond à de vrais besoins, nous continuerons, avec la jeunesse, qui est au cœur de notre ADN. »

Annick LACROIX

Journaliste.

Ci-dessous : Virginie Escudié (LED Expertise), Oumou Ba (consultante mauritanienne), Clara Chépeau (responsable des financements), Michel Tarran (MAEDI), Marine Lalioue (responsable de l'Observatoire), Myriam Stock (Enfants du Rio) et Thierry Barbaut (responsable communication et Internet de l'AMP). © Victor Cavailleole



Salon des Solidarités

6^e édition



L'Agence des Micro Projets a tenu un stand lors de la 6^e édition du Salon des Solidarités à Paris les 19, 20 et 21 mai 2016. Elle a reçu de nombreuses visites durant les trois jours : des porteurs de projets, des associations financées par les Dotations, des partenaires, d'autres acteurs de la solidarité internationale et beaucoup de passionnés ! Plus de 21 000 visiteurs se sont rendus à l'événement cette année.

Historique du salon

L'association Salon des Solidarités est née de la rencontre des collectifs d'ONG Asah (Association au service de l'action humanitaire) et Humanis. Créée en 2007, l'association à but non lucratif a pour objet d'organiser la structuration du milieu associatif français par le biais de diverses actions et notamment à travers l'organisation du Salon des Solidarités. Sa vocation est de rassembler et faire émerger des partenariats multisectoriels entre les acteurs de l'humanitaire et du développement (ONG, associations, collectivités, institutions, entreprises...) et les citoyens, toujours plus nombreux à participer.

Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les associations de mieux connaître les acteurs qui agissent dans les pays.

www.salondessolidarites.org

Ci-dessus : le stand et le ballon de l'AMP
 Ci-dessous : l'association Enfance Partenariat Vietnam et l'équipe de La Guilde.
 © La Guilde



Édition 2016

Un stand de 60 m² était dédié à la présentation des activités de l'AMP et celles de plusieurs associations lauréates venues exposer leurs projets financés : Association Normandie Guinée, Désir d'Haïti, Enfance Partenariat Vietnam, Juste pour eux, Mano a Mano, PDDT, Rwanda main dans la main, Savoir donner, Takolt Nakarass, Technap et Village Samaane. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les associations de mieux connaître les acteurs qui agissent dans les pays et sur les thématiques de l'aide au développement : élargir son réseau est d'ailleurs un des principaux objectifs affichés par les participants.

L'équipe de l'AMP est intervenue dans des conférences dont celle intitulée « Quelles ressources financières et humaines pour mon projet de solidarité internationale ? ». Elle a également participé à un atelier de networking avec les acteurs du secteur. Elle recevait par ailleurs, sur l'espace dédié de son stand, des personnes et associations pour des entretiens individuels d'orientation méthodologique et financière.

Rendez-vous est pris pour la 7^e édition en 2018 !

Cécile VILNET

Coordinatrice de l'Agence des Micro Projets.



Forum Convergences

9^e édition

Fidèle aux éditions précédentes, l'AMP a renouvelé sa participation au Forum Convergences en tenant un stand et organisant une conférence sur les microprojets, incubateurs d'initiatives solidaires.

Les 5, 6 et 7 septembre 2016, ce sont plus de 7 300 participants du secteur privé et du secteur public qui sont venus débattre au Palais Brongniart à Paris des Objectifs du Développement Durable avec 450 intervenants lors de 75 sessions.

Cécile Vilnet, coordinatrice du programme, est revenue à la fois sur l'historique du dispositif et les missions actuelles qu'effectue l'Agence des Micro Projets tout au long de l'année : accompagnement, formation, financement, évaluation, mutualisation, capitalisation.

Virginie Escudié du cabinet LED Expertise a détaillé les grands axes de son étude « Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale ». L'étude dresse un profil type des petites associations françaises porteuses de microprojets de développement à l'international. Elle met en avant leurs besoins et leurs attentes, ce qui permet à l'AMP d'adapter son offre de services.

Damien Ricordeau, directeur de Finergreen, entreprise qui développe et finance des projets d'énergies renouvelables, a valorisé les financements multipartenariats gérés par l'AMP : financements publics (Agence Française de Développement), financements privés (entreprises qui participent à des sessions de dotations spécifiques, comme celle sur les énergies renouvelables) et financements de la société civile (à travers la plateforme de financement participatif www.microprojets.org).

Francis Charhon, directeur de la Fondation de France de 1992 à 2016, a expliqué pourquoi son



organisation soutient l'AMP en tant que dispositif de structuration du milieu associatif. Un point important a été souligné : les microprojets bénéficient de financements mais les associations qui les portent doivent aussi bénéficier de financements structurels. Des bénévoles pourront ainsi être embauchés en tant que salariés. Le côté « incubateurs d'initiatives solidaires » a aussi été mis en avant : les microprojets peuvent évoluer vers des mésoprojets ou donner naissance à de plus grandes structures.

Jean-Hugues Hermant, du réseau Projection a expliqué le développement des infrastructures sanitaires pour la gestion des excréments dans les pays en développement et surtout les grandes villes d'Afrique.

Les microprojets peuvent évoluer vers des mésoprojets ou donner naissance à de plus grandes structures.

Linda François de l'association APESE Haïti a porté un regard avisé sur l'importance du partenariat entre l'association française et le partenaire local qui reste le maître d'œuvre avec son savoir-faire sur le terrain. C'est cette relation de proximité qui est l'une des clefs de la réussite des microprojets : il est nécessaire de ne pas importer un projet pensé en France mais bien de laisser le partenaire local exprimer ses besoins.

Thierry BARBAUT

Responsable communication et Internet de l'Agence des Micro Projets.



Les réseaux régionaux multi-acteurs

La coopération internationale se déploie au cœur des territoires

Dans un esprit de service public et une approche pluriacteurs, les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA) ont vocation à renforcer l'implication et l'amélioration de la qualité des actions menées à l'international et en France dans tous les champs de la coopération et de la solidarité.

Depuis le milieu des années 90, plusieurs régions françaises ont mis en place des « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », à l'initiative conjointe de l'État, de collectivités territoriales et/ou d'associations.

Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents mais ils se retrouvent autour de trois spécificités qui fondent une identité commune :

- leur action est ancrée dans le territoire régional ;
- leurs objectifs, dans un esprit de service public, sont d'améliorer la qualité des actions de coopération internationale et de solidarité, de contribuer à l'ouverture internationale des habitants de leurs territoires ;
- ils animent un réseau multiacteur (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation, de mutualisation et de subsidiarité.

Une présence sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, presque chaque région de France métropolitaine est dotée d'un réseau régional qui œuvre sur les problématiques de la coopération internationale. Afin de s'inscrire dans la nouvelle configuration territoriale, issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue sous le nom de la Loi NOTRe, les RRMA concernés se sont engagés dans une démarche de rapprochement ou de déploiement au sein des treize régions métropolitaines afin de disposer d'un seul réseau par nouvelle région. Cette démarche est particulièrement motivée par le souci de mise en cohérence avec les politiques publiques locales et nationales, d'efficacité et d'efficience et de réponse aux enjeux de développement des territoires respectifs.

Des alliances stratégiques

Ce souci de cohérence a également motivé les RRMA pour établir ou renforcer des partenariats avec des structures/associations/centres ressources d'envergure nationale. L'enjeu est en effet de mettre en œuvre une double dynamique complémentaire : donner une résonance aux réseaux et à leurs acteurs régionaux et les inscrire dans des démarches nationales ; faire bénéficier les territoires et leurs acteurs d'informations, de ressources et d'une palette de services proposés par des structures nationales.

C'est notamment le cas avec l'Agence des Micro Projets (AMP) avec laquelle huit réseaux ont signé en 2016 une convention de partenariat. Cette démarche vise à mutualiser les formations, les fonctions d'appui conseil personnalisé, à accompagner



© CERCOOP Franche-Comté



**Chacun de ces réseaux a une histoire, un statut et un contexte différents.
En leur qualité de référents régionaux, les RRMA interviennent
en complémentarité des politiques publiques locales et nationales...**



les petites associations dans leur démarche de professionnalisation et d'amélioration de la qualité de leurs actions, à bénéficier des expertises, études et travaux respectifs...

Les RRMA collaborent très étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international dans la mise en œuvre de la politique française de coopération internationale dans les territoires *via* la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV), et sont membres de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) et du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI).

En leur qualité de référents régionaux, les RRMA interviennent en complémentarité des politiques publiques locales et nationales qu'ils contribuent à construire, à animer et à valoriser. Acteurs à part entière de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, ils contribuent à l'ouverture au monde des citoyens dans un contexte de plus en plus globalisé et interdépendant.

Dans cette optique, les RRMA proposent une palette de services à destination de tous les acteurs basés dans leurs régions respectives :

- recensement-identification du « qui fait quoi ? avec qui ? Où ? » en région et mise à disposition de base de données des acteurs et de leurs actions ;
- accompagnement des porteurs de projet : information, orientation, conseil, formation, mise en relation ;
- animation territoriale : organisation de rencontres et de temps de concertation en région afin de favoriser la mutualisation et le développement de partenariats/synergies ;
- valorisation des projets et acteurs régionaux ;
- éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ;
- développement de la mobilité et de l'engagement solidaire des jeunes.

Soutenus par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, les RRMA français se sont constitués en réseau des réseaux afin de mutualiser leur savoir-faire, développer leurs expertises, initier des actions collectives, être force de proposition auprès des instances régionales et nationales dédiées à la coopération et à la solidarité internationales. En 2016, c'est le réseau de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Territoires solidaires, qui assure le secrétariat et l'animation du réseau des réseaux.

Laurence GRIETTE de Territoires Solidaires.
et Ousmane SYLL Directeur de CERCOOP Franche-Comté

www.territoires-solidaires.fr

www.cercoop.org



L'Observatoire des microprojets

La cartographie et la nouvelle médiathèque

L'Observatoire des microprojets réunit une médiathèque en ligne et une cartographie des microprojets financés par l'Agence des Micro Projets (AMP) : deux outils pour favoriser le partage et la capitalisation des expériences des petites associations de solidarité internationale.

L'AMP participe au financement de près de soixante-dix projets de développement par an portés par des petites associations. Ces initiatives concernent la santé publique, l'accès à l'eau, l'éducation, la gestion des ressources naturelles ou encore le développement d'une agriculture durable. De nombreuses leçons et bonnes pratiques peuvent être tirées de ces expériences et servir d'inspiration. C'est pourquoi l'Observatoire s'est fixé comme mission de mutualiser les expériences des acteurs et de mettre à leur disposition des connaissances utiles à la réussite de leur microprojet.

Qu'est ce que la capitalisation des expériences ?

La capitalisation d'expériences suscite un intérêt grandissant dans les milieux de la solidarité internationale car elle permet de répondre à certains enjeux clés : identifier les innovations et les démarches inédites, partager les bonnes et les mauvaises expériences des acteurs, produire de la connaissance et du savoir-faire, mettre en place un processus d'apprentissage au sein des associations. La capitalisation d'expériences doit être vue comme une démarche qui permet à ceux qui ont envie d'apprendre ensemble de progresser. Pour reprendre une définition qui est largement utilisée : « capitaliser c'est transformer le savoir en connaissance partageable ».

Le partage d'expériences au sein de l'AMP

L'AMP occupe une place privilégiée d'observation et d'analyse des actions de terrain des petites associations de solidarité internationale. A travers un dispositif de suivi de projets, l'AMP encourage les associations à réfléchir aux bonnes pratiques et aux difficultés rencontrées. Les missions de terrain permettent également d'évaluer les projets sur le terrain. L'accompagnement individuel, les formations et les réunions thématiques sont également des moments privilégiés pour inciter les associations à parler de leurs expériences avec du recul.

Les publications de l'Observatoire

L'AMP produit du contenu adapté aux petites associations. Les thèmes de ces publications sont décidés suivant les points de blocage observés et des associations sont systématiquement associées à leur rédaction. Ces publications prennent plusieurs formes : guides méthodologiques, fiches de bonnes pratiques, études, rapports d'évaluation. Toutes sont téléchargeables très facilement en ligne et disponibles également sous format papier. L'AMP publie également des études sur les acteurs et sur des microprojets innovants.

La cartographie des microprojets

La cartographie des microprojets répertorie l'ensemble des microprojets financés par l'AMP depuis 2013. C'est un outil de mise en réseau où les associations peuvent présenter facilement leurs avancées à travers des fiches projets : actions, photos, contacts, bilans, évaluations.



La nouvelle médiathèque

La médiathèque de l'AMP a fait peau neuve. Accessible partout dans le monde, elle permet d'obtenir de l'information pour garantir la qualité de son microprojet et approfondir sa connaissance du terrain. Elle réunit les publications de l'AMP mais également des autres acteurs de la solidarité internationale. Les options de recherche et de présentation sont maintenant plus ergonomiques, les téléchargements plus intuitifs et les contenus davantage valorisés.

L'Agence des Micro Projets occupe une place privilégiée d'observation et d'analyse des actions de terrain des petites associations de solidarité internationale.



Présentation des publications de l'Observatoire en 2016

Quatre fiches de bonnes pratiques :

- En partenariat avec Pierre Micheletti, la fiche « Mise en œuvre et pérennité d'un micro-projet d'accès à la santé » identifie les étapes essentielles à la mise en œuvre d'un projet de santé : le diagnostic avec les communautés, le travail avec les autorités sanitaires, le recrutement de personnel qualifié, la structuration du comité de gestion de la structure ainsi que son financement.
- La fiche de capitalisation d'expériences « Le passage du micro au méso, structuration d'une association avec la création d'un premier emploi » écrite en partenariat avec la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) revient sur l'ensemble des enjeux et contraintes liés au recrutement d'un premier salarié dans une association.
- La fiche « Formation et insertion professionnelle », réalisée avec l'IECD, résume les piliers pour une action durable dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes : choix de la formation et de son contenu, achat du matériel, formation des formateurs, accompagnement vers l'emploi et financement du centre de formation.

- En partenariat avec Solidarité Laïque, la fiche « Mobiliser la jeunesse dans le cadre d'un microprojet de solidarité internationale » revient sur les grands enjeux et les conditions de mobilisation de la jeunesse, au Nord comme au Sud.

Un guide :

- Les activités génératrices de revenus (AGR) sont complexes à mettre en œuvre et à pérenniser, comme en témoignent les difficultés fréquemment rapportées par les associations. Ce guide est un appui méthodologique qui intègre un ensemble de conseils pratiques et accessibles pour permettre aux associations d'anticiper les points de blocage.

Une étude :

- Dans une optique de valorisation de l'approche par microprojet et de connaissances des acteurs, l'Agence des Micro Projets a lancé une enquête à l'échelle nationale pour connaître les caractéristiques et les besoins des petites associations françaises de solidarité internationale.

Marine LALIQUÉ

Responsable de l'Observatoire de l'Agence des Micro Projets.

www.mediathèque.agencemicroprojets.org



Les petites associations de solidarité internationale

Caractéristiques et pratiques d'une catégorie mal connue

Imaginée pour soutenir les microprojets, l'AMP propose un important dispositif d'appui aux petites associations de solidarité internationale (ASI) françaises dont le budget annuel n'excède pas 250 000 euros.

Souvent considérées comme des acteurs innovants et dynamiques, l'isolement supposé de ces petites associations les priverait de l'accès à certaines ressources. Mais qui sont les petites ASI françaises ? Comment opèrent-elles en France et à l'étranger ? Et quels sont leurs besoins ? L'étude aborde ces questions à partir d'un questionnaire en ligne auquel ont répondu 603 associations¹.

Des associations de très petite taille, composées majoritairement de bénévoles de plus de 60 ans

Dans leur grande majorité, il s'agit de petites et très petites associations avec 82 % des ASI consultées qui enregistrent un budget annuel inférieur à 50 000 euros (graphique 1). Elles peuvent néanmoins compter sur un nombre d'adhérents non négligeable, puisque 89 % d'entre elles disposent de plus de 10 adhérents et elles sont 46 % à déclarer un nombre d'adhérents actifs (c'est-à-dire qui interviennent régulièrement pour l'association) supérieur à dix personnes.

On note une répartition équilibrée des hommes et des femmes (52 % de femmes) qui se retrouve aussi au niveau des fonctions dirigeantes (36 % des ASI dirigées par une femme et 38 % par un homme, 26 % n'ont pas répondu). Les ASI sont plutôt jeunes (72 % ont moins de 15 ans) mais leurs membres sont, en revanche, majoritairement inscrits dans la tranche d'âge supérieure à 60 ans (61 % des membres).

Enfin, 86 % des ASI déclarent n'avoir recours à aucun personnel en dehors des bénévoles et l'embauche de personnel salarié apparaît comme un marqueur fort de la différenciation entre les très petites (92 % des ASI de moins de 10 000 euros

annuels sont des associations de bénévoles) et les mésoassociations (64 % des ASI de plus de 100 000 euros annuels sont employeuses).

Des associations très ancrées dans leurs territoires en France

S'il est fréquent de considérer les petites ASI comme étant isolées, l'étude laisse apparaître une forte implication dans le tissu local.

Tableau 1 – Implication des ASI dans des collectifs

	Au niveau local	Au niveau régional	Au niveau national
% ASI impliquées	31%	38%	20%
(dont ASI de + 100 K€)	(21%)	(46%)	(50%)

69 % des ASI consultées sont impliquées dans des collectifs et/ou des plateformes d'associations (tableau 1).

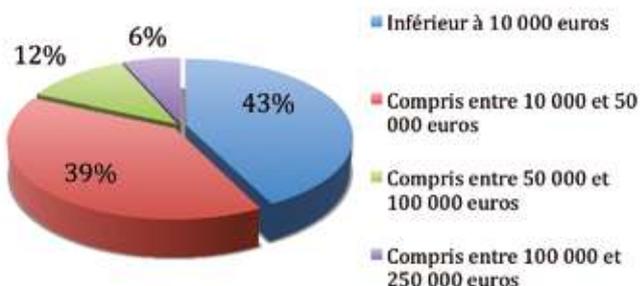
Pour les organisations issues des migrations (OSIM), ce taux atteint 87 %. Les ASI de plus grande taille s'impliquent plus particulièrement au niveau régional (46 %) et national (50 %)².

En revanche, 77 % des ASI consultées ne sont inscrites dans aucun jumelage ou coopération décentralisée sans que l'on observe de vraies nuances liées à leur taille.

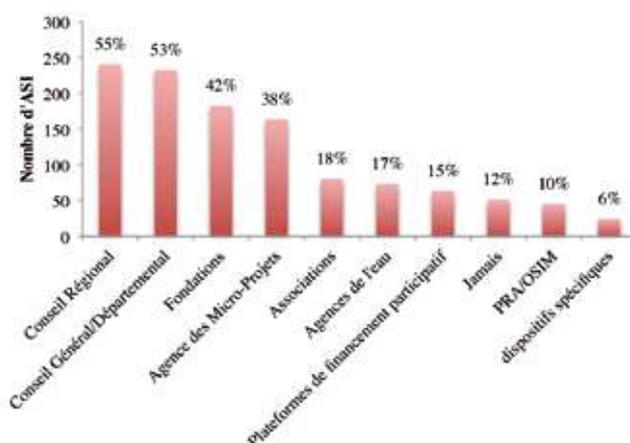
40 % des ASI consultées déclarent obtenir un financement dès leur première demande.

88 % des ASI sollicitent des subventions publiques et/ou des bailleurs de fonds privés pour financer leurs projets. Ce dynamisme est récompensé pour 75 % d'entre elles et elles sont 40 % à déclarer obtenir satisfaction dès leur première

Graphique 1 - Quel est le budget annuel (2015) de votre association?



Graphique 2 - Demandes de financement



Graphique 3 - Formations privilégiées



demande (graphique 2). En outre, les ASI ont massivement recours aux dons (82 %) et à l'organisation d'évènements (80 %) pour lever des fonds.

45 % des ASI consultées ont bénéficié d'un appui ou d'une formation.

Les formations généralistes sont très largement privilégiées par les associations, ainsi 77 % des ASI ont choisi la formation de base « Montage et gestion de projets ». Elles se tournent en priorité vers les structures locales, notamment les RRMA, excepté en Ile-de-France où l'AMP et les structures d'appui aux OSIM sont davantage sollicitées (graphique 3).

84 % des ASI consultées mènent des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation à la solidarité internationale auprès de leurs concitoyens.

Pour la moitié (49 %), ces interventions sont à destination de la jeunesse. Le partage est le principal moteur pour 95 % des ASI, mais 42 % d'entre elles y voient aussi un moyen de lever des fonds.

L'Afrique de l'Ouest, cible privilégiée

73 % des projets sont réalisés en Afrique de l'Ouest, dont 24 % au Burkina Faso (graphique 4).

Dans leur grande majorité (73 %), les ASI consultées interviennent dans les pays d'Afrique de l'Ouest francophones, et à l'intérieur de cette zone,

le Burkina Faso, le Sénégal et le Mali représentent à eux seuls 45 % des pays bénéficiaires. Dans 95 % des cas, les ASI consultées interviennent dans un seul pays.

Sur les 73 OSIM ayant répondu au questionnaire, trois seulement n'interviennent pas sur le continent africain.

87 % des ASI consultées interviennent sur plusieurs secteurs à la fois (graphique 5).

Si les ASI déclarent intervenir dans différents secteurs, en revanche, seules 14 % d'entre elles opèrent selon un modèle de développement durable intégré s'appuyant sur un maximum de leviers de développement de façon coordonnée. On observe, par ailleurs, que les actions de renforcement des activités économiques ne sont privilégiées que pour une minorité d'ASI (24 %).

43 % des ASI consultées ciblent toutes les catégories de la population sans distinction (graphique 6).

On observe une faible spécification des bénéficiaires. Cette absence de discrimination, si elle est cohérente avec les logiques d'accès aux services de base, peut néanmoins traduire une faiblesse dans la délicate et complexe analyse des bénéficiaires et des exclus des projets.

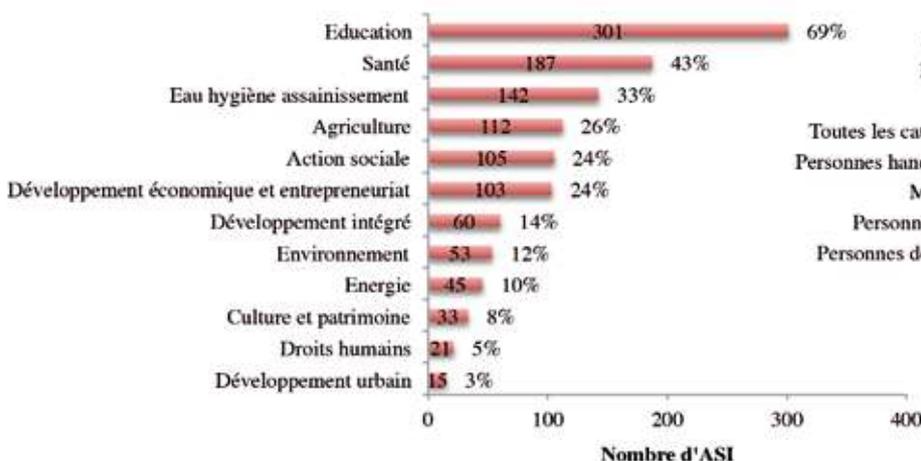
Un petit nombre de projets modestes inscrits dans la durée et bien ancrés localement

77 % des projets ont un budget inférieur à 50 000 euros.

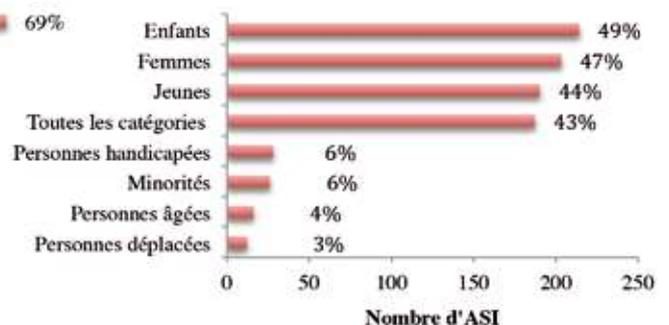
Le plus grand nombre concerne des projets de taille modeste avec 41 % des projets ayant un budget compris entre 10 000 et 50 000 euros.

Les petites ASI s'engagent sur des zones rurales limitées (73 % interviennent au niveau d'une commune) et dans la durée. En effet, elles déclarent intervenir sur des durées longues (67 % au-delà de 5 ans et 41 % plus de 10 ans sur un même territoire).

Graphique 5 - Secteurs d'intervention privilégiés



Graphique 6 - Cibles privilégiées des interventions



Enfin, elles privilégient les partenaires de proximité (graphique 7). Ainsi, il apparaît que les petites ASI concentrent leurs efforts à un niveau très localisé. Si la proximité et la stabilité offrent les conditions d'un bon ancrage local, le risque, en revanche, est de travailler de façon très isolée, sans relation avec le contexte plus global et sans privilégier la viabilité des projets (au sens d'une autonomisation).

La construction d'infrastructures communautaires : principale activité pour 56 % des ASI (graphique 8).

Quelle que soit la taille des associations consultées, l'essentiel des activités réside dans la construction d'infrastructures communautaires : écoles, centres de soins, puits, etc. Cette méthode témoigne, d'une part, de la primauté accordée à l'accès aux services de base ; et elle reflète, d'autre part, une conception privilégiant les réalisations matérielles plutôt que l'accompagnement. Néanmoins, ce constat est contrebalancé par la prise en compte du renforcement des capacités et le développement d'activités génératrices de revenus, autres activités plébiscitées par les ASI.

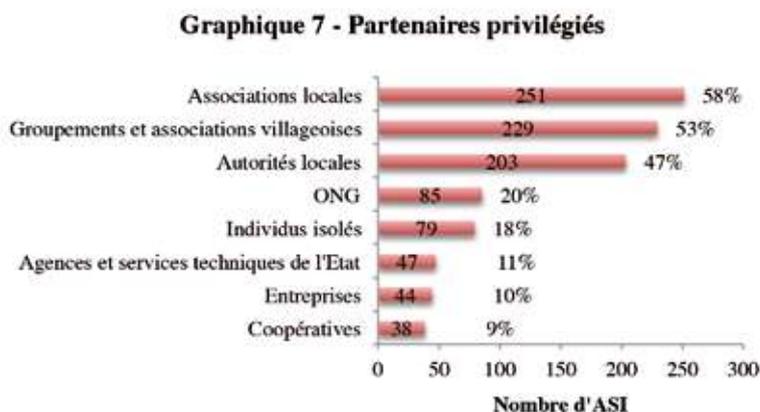
On note que les ASI ayant bénéficié d'appui et de formation ont tendance à privilégier plus que les autres les ressources locales et l'autonomisation des partenaires.

Des méthodes qui restent à renforcer

67 % des ASI consultées organisent des rencontres avec les parties prenantes avant de planifier leur projet.

Sans ambiguïté, les ASI considèrent l'identification préalable comme une étape importante et nécessaire. Le travail d'identification est mené sur la base des compétences internes aux ASI et pour lequel elles ont peu recours à l'externalisation. En effet, elles ne sont que 14 % à déclarer confier ce travail à leurs partenaires, malgré les relations de long terme et de confiance qu'elles évoquent.

Si les ASI déclarent prendre du temps à rencontrer les différentes parties prenantes dans le cadre des



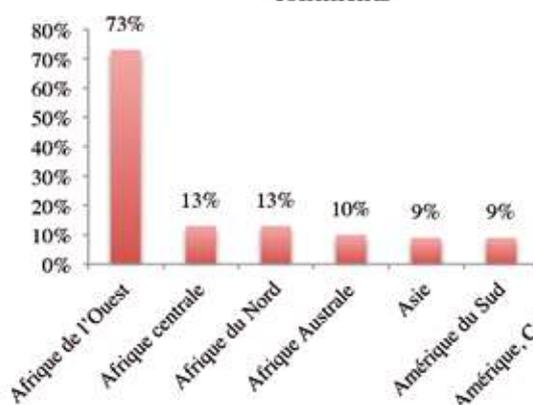
identifications préalables, on doit en revanche nuancer la portée du propos en considérant certains aspects de méthode :

- Seules 25 % des ASI déclarent avoir construit une stratégie partenariale sur la base de cette rencontre ;
- elles ne sont que 11 % à mener des diagnostics orientés « genre » ;
- seules 14 % d'entre elles considèrent la difficulté que représente l'identification des bénéficiaires ;
- seules 10 % des ASI s'associent des compétences externes pour réaliser des diagnostics socioéconomiques et culturels.

Ainsi, malgré la conscience de l'importance de cette étape d'identification préalable, et bien qu'elles consacrent un effort certain à rencontrer les parties prenantes, on peut s'interroger sur la méthode avec laquelle les ASI abordent ce travail et si une analyse systématique est réalisée.

On peut observer sur ce point que l'appui et la formation influencent peu les résultats. Les formations et l'accompagnement sont-ils suffisants pour permettre aux ASI d'opérationnaliser sur le terrain un travail d'identification suffisamment abouti ?

Graphique 4 - Répartition géographique continents



Graphique 8 - Types d'activités privilégiés



47 % des ASI consultées confient l'évaluation de leurs projets à un de leurs membres.

De la même manière, on note que les ASI accordent une importance certaine à l'évaluation de leurs actions, mais seules 28 % d'entre elles confient cet exercice à une personne externe.

Environnement et genre, des thématiques encore difficiles à appréhender.

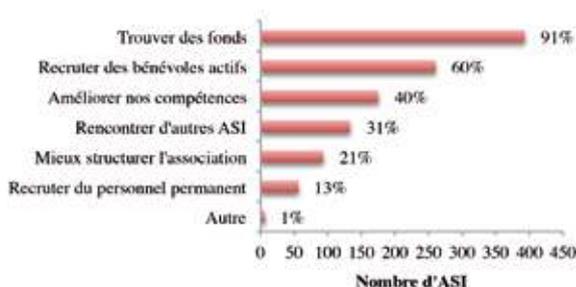
L'intégration des enjeux climatiques et environnementaux est une préoccupation assez bien intégrée par les ASI qui ne sont que 11 % à considérer qu'il ne s'agit pas d'une priorité. En revanche, pour 53 % des ASI consultées, la prise en compte de l'environnement consiste à limiter l'impact de leurs actions sur celui-ci. S'agissant de l'intégration du genre, l'étude révèle qu'une grande majorité des ASI s'intéresse aux besoins pratiques des femmes (48 % développent des activités pour renforcer le pouvoir économique des femmes). Elles sont 36 % à douter de leurs compétences ou de leur légitimité sur ce sujet complexe. On note que les ASI ayant bénéficié d'appui et/ou de formation intègrent mieux cette dimension.

Quand la focalisation sur la recherche de fonds masque les autres besoins

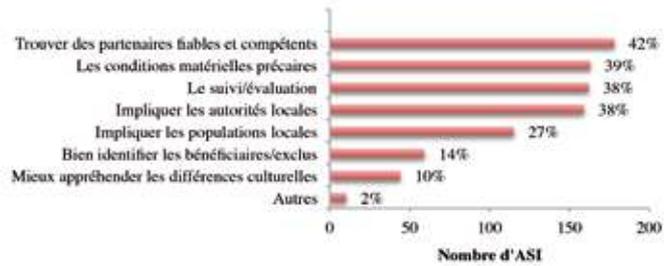
La recherche de fonds : besoin prioritaire pour 91 % des ASI consultées (graphique 8).

Les ASI accordent une importance majeure à la recherche de financements même si, au niveau des financeurs institutionnels, elles limitent leurs sollicitations auprès d'une catégorie restreinte. L'amélioration des compétences n'arrive qu'en troisième position des besoins prioritaires évoqués par les ASI. Pourtant, quand on les interroge sur leurs pratiques et leurs difficultés sur le terrain, d'autres lacunes apparaissent (graphique 9). Les manques évoqués en matière de diagnostics et d'études préalables, sont sans nul doute des éléments d'explication importants s'agissant de leurs difficultés à trouver des partenaires fiables et compétents, à impliquer les autorités locales et à organiser le suivi de leurs projets.

Graphique 8 - Besoins prioritaires évoqués par les ASI



Graphique 9 - Principales difficultés rencontrées sur le terrain



En conclusion

Tout d'abord, l'étude confirme une tendance exprimée par les structures d'appui aux petites ASI françaises avec une très nette prédominance des microassociations. Ensuite, si l'isolement supposé des ASI semble être à relativiser sur le territoire français, il est en revanche avéré sur le terrain des projets. Enfin, la focalisation importante sur les questions de financements ne doit pas masquer d'autres besoins importants en termes de méthode, notamment en matière d'études préalables et de diagnostics socioculturels. L'étude illustre ainsi la nécessité des dispositifs de soutien adaptés à ces acteurs particuliers, qu'il s'agisse du financement, de l'accompagnement et de la formation.

Virginie ESCUDIÉ

Consultante LED Expertise.



Actions de communication au Salon des Solidarités pour Enfance Partenariat Vietnam. © Julia Buzaud

- 1 - 435 d'entre elles répondaient aux critères fixés par l'AMP : être une association de droit français, avoir des ressources annuelles qui n'excèdent pas 250 000 euros, avoir un projet en cours de réalisation ou de planification sur le terrain, un montant annuel de projet n'excédant pas 150 000 euros, être une association d'aide au développement.
- 2 - Ces résultats sont à mettre en perspective avec le mode de consultation des ASI qui s'est basé sur des structures d'appui, et qui, par conséquent cible les ASI déjà identifiées par ces dernières.

Mission Laos Cambodge

Avril 2016

Cécile Vilnet s'est rendue en Asie du Sud-Est en avril 2016 pour évaluer cinq microprojets financés par l'AMP.

Accompagnée d'un chauffeur qui parlait anglais et effectuait la traduction en lao, nous avons parcouru de nombreux kilomètres sur des routes particulièrement sinueuses et pour certaines ponctuées de nids de poules à intervalles réguliers. Les paysages sont marqués par la culture sur brûlis qui est censée générer une terre plus fertile. De retour au Cambodge après huit ans, j'ai été surprise de voir à quel point les villes s'étaient étalées et le tourisme rendu encore plus visible à Siem Reap et Battambang. Les villes se développent et attirent les ruraux qui peinent à survivre dans cet environnement.

Construction et équipement d'un pensionnat dans une école (Compter sur Demain)

Ce projet consistait en la réalisation de dortoirs dans une école difficile d'accès du Nord Laos pour accueillir une centaine d'élèves et de professeurs habitant loin. La construction d'une route qui rallie différents villages a considérablement amélioré l'accès à l'école, ce qui fait que les dortoirs ont été en partie délaissés et transformés pour certains en salles de classe.



Dortoirs des femmes, Compter sur Demain, Laos. © La Guilde

Alimentation en eau et assainissement (Amis lorrains du Laos)

La progression démographique d'un village du Nord Laos qui compte désormais environ 150 familles a nécessité une amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. Ainsi, le réseau gravitaire a été amélioré, de nouvelles bornes fontaines ont été construites au sein du village et des latrines en dur mises à disposition au sein des familles qui sont responsables de leur entretien.

Accès à l'eau et construction de latrines (Gens du Mékong)

A l'extrême nord du Laos, à la frontière avec la Chine, se situe une école dont les élèves sont majoritairement issus des minorités ethniques. Plus de 650 d'entre eux ainsi que 50 professeurs et personnel administratif se partageaient 2 latrines et un réseau d'accès à l'eau vieillissant qui engendrait des maladies hydriques. Des nouvelles latrines, des séances de sensibilisation, un raccordement à une source d'eau et le stockage dans un grand réservoir ont permis d'améliorer la situation.



Jeunes femmes en formation, École du Bayon, Cambodge. © La Guilde

Formation professionnelle en pâtisserie (Bayon l'école)

Ce projet se déroule dans la ville touristique de Siem Reap, située à côté des temples d'Angkor au nord-est du Cambodge. Il vise à dispenser une formation professionnelle en pâtisserie à des jeunes filles défavorisées de la région. La demande d'employés qualifiés de la part des hôteliers et restaurateurs qui souhaitent satisfaire leur clientèle de touristes est grande, le projet y répond donc de manière adaptée.

Création d'un centre multimédia pour enfants défavorisés (Phare Ponleu Selpak)

Cette initiative de l'association, implantée à Battambang dans le nord-ouest du Cambodge, visait à construire une bibliothèque et médiathèque pour les enfants et jeunes de l'école primaire et de l'école d'arts de la scène (cirque, théâtre, danse, musique). Une salle a été construite, des livres et des ordinateurs achetés et deux bibliothécaires recrutés.

Cécile VILNET

Coordinatrice de l'Agence des Micro Projets.

Mission Maroc

Juillet 2016

Cinq projets cofinancés par l'Agence des Micro Projets au Maroc ont été visités du 8 au 23 juillet 2016. Les rapports de mission sont accessibles via la cartographie en ligne des microprojets.

Pour ma première mission de terrain avec l'AMP, j'ai choisi de me rendre au Maroc. J'étais accompagnée d'un expert géographe bénévole, Yves Januel. Nous avons sillonné les routes marocaines pour rendre visite aux porteurs de projets locaux, discuter avec les bénéficiaires et faire un compte-rendu des impacts des projets sur le terrain. Nous avons rencontré des personnes fortement impliquées dans leurs projets, des réalisations parfois très innovantes et des bénéficiaires fiers de leurs acquis.

Promotion de l'agroécologie solidaire à El Hamri (Association France et Maroc au Cœur)

Ce projet prometteur a permis la création d'un jardin d'apprentissage en agroécologie d'un demi-hectare. Grâce à des sessions de formations régulières, les femmes des douars ont acquis des techniques de production respectueuses de l'environnement et ont créé des jardins sur leurs propres parcelles.

Création d'un jardin pilote d'agroforesterie à El Hamri (Association France et Maroc au Cœur)

Le jardin pilote en agroforesterie de deux hectares est en cours d'aménagement et sera cultivé collectivement pour devenir un lieu de démonstration à grande échelle de nouvelles techniques de production et d'irrigation respectueuses de l'environnement.

Centre de qualification d'insertion et de soutien des personnes handicapées (Solhandi)

L'association Solhandi a participé à la création d'un centre régional d'accueil et d'insertion pour



les personnes handicapées. Le bâtiment est fini et partiellement équipé. Des activités de couture et de théâtre sont proposées mais l'association cherche des fonds pour finir l'équipement complet du centre.

Une carrière pour elle 2 (Juste pour Eux)

L'association Juste pour Eux a imaginé un dispositif performant d'insertion professionnelle pour les jeunes étudiantes issues de milieux ruraux défavorisés (simulation d'entretien d'embauche, conseil d'orientation, cours de langues, etc.). Les bénéficiaires de la première promotion sont à présent des jeunes femmes épanouies et autonomes dans leurs études et leur vie professionnelle.

Lutte contre l'érosion et les inondations dans la vallée d'Imilchil (Solidarité Échange Nord-Sud)

Le projet a permis la réalisation de seuils en pierre perpendiculaires au dénivelé qui limitent l'impact des apports solides sur l'agriculture ainsi que la création d'une pépinière d'arbustes épineux en vue d'un reboisement le long des ravins. Ce projet particulièrement innovant a par ailleurs été sélectionné par le Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud) pour être présenté dans le cadre de la COP22 à Marrakech.

Marine LALIQUÉ

Responsable de l'Observatoire de l'Agence Micro Projets.

www.agencemicroprojets.org/mission-evaluation-amp-maroc-2016



Ci-dessus : Discussion avec les nouvelles bénéficiaires du programme (Juste pour Eux) et ci-contre : Explications sur les seuils en gabion (SENS) © La Guilde

Mission Togo

Novembre 2016

Thierry Barbaut a évalué 8 microprojets au Togo et en a profité pour filmer les actions remarquables sur le terrain avec Victor Cavaillole, un documentaire est en préparation.

Garage Wuzdrape Lavoisier (Les amis de l'Enije)

Former les jeunes à la mécanique sur les voitures modernes. Cela constitue une démarche complexe car ces voitures sont équipées de moteur à injection électronique et également de nombreux capteurs électroniques sur les roues et d'autres parties mécaniques. Une tablette tactile est opérationnelle.

Assainissement du marché de Yemboate (Avenir des Jeunes Filles de Dapaong)

Un véritable cycle vertueux d'activités sur le développement durable et l'assainissement. En effet, il associe la création d'un groupement de femmes avec une activité de recyclage et donc d'assainissement sur le marché ainsi que la création de compost afin que ces femmes puissent cultiver l'arachide, des oignons et des tomates tout au long de l'année.

Activités agro-pastorales pour les femmes vulnérables (Avenir des Jeunes Filles de Dapaong)

Situé à 25 kilomètres au sud de Dapaong, le village de KoyaKoya a accueilli ce projet où un apatame (tonnelle traditionnelle) a été construit afin de piloter de nombreuses activités comme par exemple des cours et des formations à l'agriculture et à l'alphabétisation pour les femmes.

Alimentation en énergie photovoltaïque du dispensaire de Boadé (Avenir des Jeunes Filles de Dapaong)

L'objectif de ce dispensaire très excentré était d'ouvrir la nuit : un système de panneaux photovoltaïques avec stockage de l'énergie a été mis en place. Désormais son fonctionnement est optimal et le taux de fréquentation a augmenté de 50 % en 1 an.



Garage école Lavoisier. © Thierry Barbaut et Victor Cavaillole.

Réfection de l'école de Tagbadza (SOS pour l'Afrique)

Ce microprojet a pour but la réfection totale d'une école isolée. C'est donc au cœur du village que cette école a été entièrement rénovée. Des latrines ont été installées et un système de récupération d'eau de pluie avec une cuve de stockage de 5 000 litres permet aux enfants de boire et de se laver les mains.

Élevage de porcs à Tagbadza (SOS pour l'Afrique)

Cet élevage de porcs a été mis en place dans un deuxième temps afin de développer des activités génératrices de revenus pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école de Tagbadza.

Bibliothèque à Yiéviépé (ASTOVOT)

La bibliothèque a été entièrement construite et elle est alimentée à 100% par l'énergie solaire avec un système pertinent de stockage de l'énergie avec des batteries et un convertisseur. C'est aujourd'hui plus de 200 bénéficiaires qui peuvent en profiter.

Aziti, l'arbre aux oeufs (Orphelins du Monde)

L'objectif de ce microprojet est de mettre en place un programme d'élevage de poules pondeuses afin de les vendre et de produire des œufs. L'activité génère des revenus et permet de financer en partie le fonctionnement.

En marge des rencontres des porteurs de projets, des bénéficiaires et de tous les acteurs impliqués dans les microprojets, nous avons souhaité filmer chacune de ces initiatives afin de proposer un documentaire qui sera disponible en 2017 !

Thierry BARBAUT

Responsable communication et Internet
de l'Agence des Micro Projets.

Mission Mauritanie

Octobre 2016

Les microprojets sont l'expression d'une solidarité exprimée bien souvent par des ressortissants des zones d'intervention et/ou de personnes porteuses d'un idéal de partage.

L'évaluation a porté sur 4 des 6 microprojets cofinancés par La Guilde en Mauritanie, entre 2009 et 2016

- Deux évaluations finales de projets portés par l'association Rivages Ndiawane composée majoritairement de ressortissants de Tékane. Les projets ont été initiés en 2014 avec la coopérative des femmes, la construction d'un bâtiment de stockage, l'achat de machines agricoles et en 2011, avec l'association des parents d'élèves, pour la construction d'une bibliothèque et d'une salle informatique équipée avec accès à internet haut débit. Le projet agricole s'est révélé être un réel succès, en apportant des changements positifs notables sur l'augmentation des rendements et surtout l'allègement de la pénibilité des travaux des femmes. Les résultats sont plus mitigés pour la médiathèque dont le débit d'internet disponible dans la zone ne permet pas l'exploitation du cyber qui devait générer les principales ressources pour viabiliser le site.
- Une évaluation à mi-parcours de projet de l'association Solidarité Plurielle, en partenariat avec le comité de santé de la commune de Boghé, en direction des enfants déficients mentaux. Le projet est une continuité des actions initiées depuis 2012 et qui s'articulent sur une approche globale : consultation, mise à disposition des traitements et suivi psychosocial. Faute de mobilisation de ressources suffisantes pour la nouvelle phase 2015-2016 et les partenaires étant défaillants, le projet s'est



© Evry Gregy Mauritanie

recentré sur la consultation. La viabilité reste une préoccupation majeure de cette initiative.

- Une évaluation avant-projet de l'association Evry Gregy Mauritanie (EGMA) et son partenaire, la commune de Djidri'l Mohguen pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'eau dans deux localités. La phase opérationnelle n'a pas encore débuté, la maîtrise d'œuvre a été confiée au Groupe de recherche et d'échange technologique (Gret) en Mauritanie qui est partie prenante depuis la phase de diagnostic. Le projet est bien ficelé, cependant l'évaluation a permis de déceler un dysfonctionnement dans la communication entre les acteurs locaux.

Enjeux et perspectives : clarification des responsabilités et valorisation des compétences locales

Le temps de l'évaluation a été un moment de dialogue entre les partenaires des projets à travers le tiers évaluateur. Pour les ASI, la principale attente exprimée est de mieux faire comprendre leurs engagements auprès des bailleurs (redevabilité) spécifiquement sur l'obligation de transparence exigée. L'étude servirait de base d'échange avec les partenaires locaux qui souhaitent, à travers ces retours d'expériences, valoriser leurs capacités de mise en œuvre et plaider pour une continuité de l'appui.

Oumoulkhairy BA

Consultante au bureau d'étude F2EA Conseil en Mauritanie.



© Solidarité plurielle

La sélection des microprojets

Un processus par étapes

Depuis 2014, grâce à la dématérialisation, l'Agence des Micro Projets a initié le dépôt de projets *via* sa plateforme en ligne, facilitant ainsi le processus de sélection et les interactions entre associations, experts internes et experts externes.

Réception des dossiers et première lecture

Chaque année, l'Agence des Micro Projets organise au moins deux sessions de dotations, au printemps et à l'automne. Le dépôt en ligne, validé par le paiement des frais de dossiers, se clôture respectivement le 31 mars et le 30 septembre, permettant un dépôt quasi continu sur l'année. Plus de 200 dossiers sont reçus à chaque session, soit plus de 400 par an.

Dès réception, l'équipe de l'Agence des Micro Projets réalise une première lecture pour évaluer :

- si le dossier déposé est complet (intégralité des pièces justificatives, rubriques remplies),
- s'il correspond aux critères d'éligibilité des dotations,
- si le projet répond aux principaux critères d'évaluation (pertinence, cohérence, viabilité, efficacité, impact, etc.).

Les instructeurs internes peuvent parfois revenir vers l'association porteuse de projet pour obtenir des informations complémentaires, tel l'envoi de documents annexes mentionnés mais non présentés ou une justification d'éligibilité. Après cette première instruction, un avis jury est publié sur le projet, que l'association pourra consulter *via* son espace en ligne dès la communication des résultats.

Environ un mois après la fin des dépôts, l'équipe de l'Agence des Micro Projets se réunit avec le président du jury lors d'un « pré-jury ». Il permet de retenir environ 70 dossiers, qui seront soumis par la suite aux experts externes, selon les critères

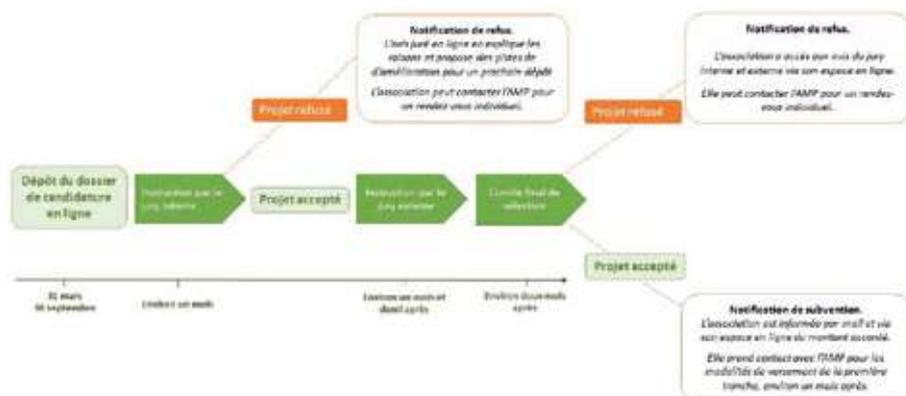


énoncés ci-dessus. Tous les projets sont passés en revue et classés selon l'avis global attribué : « défavorable », « plutôt défavorable », « plutôt favorable » ou « favorable ». Seuls les projets ayant obtenu un classement « plutôt favorable » ou « favorable » sont admis à l'étape suivante.

Les associations dont les projets n'ont pas été retenus lors du pré-jury sont notifiées quelques semaines après par mail et via leur espace association. Elles peuvent dès lors prendre connaissance de l'avis jury AMP et demander un entretien avec la personne en charge de leur dossier pour plus d'informations sur les raisons du refus.

Deuxième lecture : les experts externes

Suite au pré-jury, chaque dossier présélectionné est attribué à un expert externe bénévole et anonyme dont le domaine d'expertise géographique et/ou technique correspond à celui du projet proposé. Il analyse le dossier par rapport aux critères standard d'évaluation mais aussi selon des aspects techniques liés à sa spécialité. *Via* l'espace jury en ligne, chaque juré dépose un avis commenté et attribue un avis global sur le projet, de « défavorable » à « favorable ». L'ensemble de ces éléments est visible par l'association dès la publication finale des résultats.



Après cette première instruction, un avis jury est publié sur le projet. Elles peuvent ensuite contacter l'Agence des Micro Projets pour plus de renseignements sur les raisons du refus.

Le comité final de sélection

Environ deux mois après la date butoir de dépôt des dossiers, les jurés internes, des représentants des experts externes et le président du jury se réunissent pour délibérer sur les projets retenus. La dématérialisation permettant un accès direct à toutes les instructions, la présence de tous les jurés externes n'est pas requise. Chaque juré présente les projets instruits ainsi que les avis émis par les jurés internes et externes. À l'issue de ce comité, un avis global est donné sur le projet, validant ou non le financement ainsi que le montant. La qualité des projets augmentant chaque année, tous les projets jugés favorables ne peuvent malheureusement pas être financés sur l'enveloppe prévue pour une session.

Une fois la liste des lauréats validée, les associations sont informées par mail et *via* leur espace association de la dotation et du montant attribué. Elles doivent ensuite prendre contact avec l'Agence des Micro Projets pour débloquer le premier versement, correspondant aux deux tiers du montant total accordé.

Les associations non retenues sont informées par mail et *via* leur espace en ligne, à partir duquel elles peuvent consulter les différents avis reçus. Elles peuvent ensuite contacter l'Agence des Micro Projets pour plus de renseignements sur les raisons du refus. Elles seront ainsi mises en relation avec l'expert interne responsable de leur projet pour détailler des points de l'instruction à retravailler pour un éventuel dépôt lors d'une prochaine session.

Les avis jury et les critères de sélection

L'avis jury comprend l'avis de l'expert interne ainsi que celui de l'expert externe en cas de passage au pré-jury. Il est développé autour de quatre éléments :

- les points positifs : à valoriser pour ce projet,
- les points de vigilance : à compléter pour un prochain dépôt ou à suivre de près en cas de mise en œuvre,
- les recommandations : relatives à la conception du projet, la rédaction, la mise en œuvre future, le renforcement d'un partenariat, des points techniques, etc.,
- l'avis global prononcé par le jury (« défavorable », « plutôt défavorable », « plutôt favorable », « favorable »).

Chaque association peut y accéder dès la fin de l'instruction depuis son espace en ligne. Ce sont des bases sur lesquelles l'association peut s'appuyer pour retravailler son projet d'une session à une autre mais qu'elle peut également étoffer de sa propre initiative. En effet, tous les projets peuvent être dupliqués et modifiés en ligne, simplifiant les nouveaux dépôts.

En faisant du dossier de projet un support d'accompagnement, l'Agence des Micro Projets contribue ainsi, par le biais des dotations, à sa mission de renforcement des associations porteuses de microprojets de solidarité internationale.

Clara CHÉPEAU

Responsable de l'accès aux financements de l'Agence des Micro Projets.

www.agencemicroprojets.org

Délibération du jury de printemps 2016 © Thierry Barbaut



Les experts externes

Une expertise bénévole au service des microprojets

Partie la moins visible du processus de sélection, les instructeurs, par l'expertise apportée, sont un élément clef des dotations. Qu'elles instruisent un seul projet par an ou plusieurs par session, ces personnes ressources apportent un regard extérieur précieux sur les microprojets qui leur sont soumis.

Un double regard sur les projets

Les jurés externes interviennent à partir de la deuxième étape du processus de sélection. Experts bénévoles, ils consacrent du temps à l'analyse des microprojets qui leur sont soumis afin d'apporter une seconde lecture sur les projets retenus lors du « pré-jury ». Ils apportent également une expertise thématique, géographique ou structurelle permettant de répondre aux interrogations et/ou réserves émises par le jury interne sur des points de viabilité, cohérence, pertinence ou efficacité : la technique utilisée a-t-elle fait ses preuves ? Le domaine d'action du projet est-il prioritaire dans le contexte ? Les activités prévues permettront-elles d'atteindre les résultats attendus ?

Des profils variés

À chaque session, l'Agence des Micro Projets sollicite un panel varié d'experts : chercheurs, universitaires, consultants indépendants, membres de réseaux régionaux multi-acteurs, entreprises, fondations, chargé(e)s de projets d'ONG mais aussi associations déjà lauréates des dotations. En effet, dans sa dynamique de renforcement des compétences des porteurs de microprojets, l'Agence des Micro Projets propose à des associations ayant

démontré leur savoir-faire sur le terrain dans des domaines spécifiques, d'instruire des projets déposés par leurs pairs. Une session mobilise en moyenne une trentaine de personnes.

La dématérialisation permet aujourd'hui de solliciter des experts basés sur l'ensemble du territoire mais aussi à l'étranger si les besoins le requièrent. En effet, chaque juré dispose d'un « espace jury » lui permettant de consulter le ou les projets qui lui sont attribués et de rendre ses avis en ligne, directement accessibles lors du comité final.

Une centaine d'experts bénévoles est aujourd'hui recensée dans le répertoire de l'Agence des Micro Projets, dont une partie est consultable en ligne sur le site de l'AMP, à la rubrique « collège d'experts ». Parmi eux notamment : la Fondation de France, pS-eau, Batik International, Seed Foundation, le cabinet Efficoop, IECD, etc. Ils représentent des expertises diverses dans les domaines de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, la gestion des déchets, les énergies renouvelables, l'éducation, la formation professionnelle, l'agriculture, l'artisanat, etc.

**À chaque session,
l'Agence des Micro Projets
sollicite un panel varié
d'experts...**

L'objectif est désormais de consolider et développer ce vivier d'experts afin d'apporter le regard le plus pertinent et utile possible sur les microprojets soumis, dont la diversité des thématiques et le niveau de détails, à la plus grande satisfaction, ne cessent d'augmenter.

Clara CHÉPEAU

Responsable de l'accès aux financements de l'Agence des Micro Projets.

www.agencemicroprojets.org/experts



Le comité de sélection.
© Th. Barbaut.

Paroles d'experts

Quelles perceptions ont-ils de leur rôle ?



En tant que jurée externe, je suis face à l'investissement des porteurs dans des projets souvent de qualité, ce qui amène de nombreux questionnements sur la priorité des actions et des enjeux, selon des critères qui me sont propres. Je peux également partager mon analyse avec d'autres membres du jury, divers en termes de profils, ce qui est très enrichissant !

Par rapport au format papier, le dispositif d'instruction en ligne est plus intuitif et maniable pour les porteurs comme pour le jury. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble rapide et efficiente.

Depuis 2016, Seed Foundation tend de plus en plus à se rapprocher du mode de soutien de l'AMP, avec une volonté de soutenir des plus petits projets ou des structures aux capacités plus limitées. En un sens, nous partageons déjà cette même approche avant notre entrée au jury externe de l'AMP. L'historique de l'Agence des Micro Projets nous apporte un regard plus expérimenté sur les particularités de sélection des microprojets.

Céline TEWA

Chargée de la stratégie de projet
et des partenaires mécènes à Seed Foundation.

Seed Foundation est un fonds de dotations soutenant le développement agricole et rural des populations les plus vulnérables en Afrique.

www.seed-foundation.org

Je résumerai le rôle de juré externe en deux mots : recul et indépendance.

Je résumerais le rôle de juré externe en deux mots : recul et indépendance. Comme dans tout exercice d'évaluation, l'évaluateur apporte un regard nouveau et impartial entre les demandeurs de financement et les bailleurs de fonds.

Cet exercice est un travail ardu et complexe puisqu'il est difficile de définir l'« évaluation ». Les méthodes techniques sont utiles à l'évaluation mais la démarche d'évaluation doit aussi avoir une visée opérationnelle et pratique. En ce sens, les projets financés par l'AMP sont un moyen de confronter les méthodes avec la mise en place des projets sur le terrain et de faire ce double lien.

Même si l'origine de la gestion de projet date du XIX^e siècle, l'essor de cette discipline est assez récent (années 1960). Aussi, les méthodes et les outils contemporains de montage des projets ne cessent de progresser. Durant toutes les phases du cycle de projet, de la programmation à l'évaluation ex post, la maîtrise des techniques, souvent complexes, est requise pour le bon déroulement d'un projet. Les travaux réalisés dans le milieu académique et universitaire peuvent fournir un apport méthodologique utile aux prises de décision auxquelles sont confrontés les organismes de solidarité internationale. Ceci peut contribuer à une présentation plus rigoureuse des problématiques rencontrées lors de la conception des projets. Il s'agit ainsi d'une stratégie « gagnant-gagnant » entre les « méthodes » universitaires et les « réalités du terrain » des organisations de solidarité.

Claudio ARAUJO

Maître de conférences
à l'Université Clermont Auvergne (UCA),
chercheur au Centre d'études et de recherches
sur le développement international (Cerdi) et responsable du master
Analyse de projets de développement.

www.cerdi.org

La dématérialisation

Un atout pour les microprojets

Grâce à Internet, depuis plus de vingt ans, les associations, les bénéficiaires et l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale sont désormais tous connectés. Même dans les villages reculés en Afrique, des usagers suivent l'actualité et la partagent sur les réseaux sociaux avec leurs téléphones mobiles. Cours des matières premières, météo permettant de gérer l'eau, conseils sur la santé, cours par internet et bien sûr les MOOC.

C'est en effet une révolution qui se joue dans la gestion de projet. Les modes collaboratifs permettent de participer et d'enrichir des plateformes communes de gestion de contenus. Le partage de données exploitables, comme par exemple la géolocalisation des projets à travers le monde ou les sources de financements dans des moteurs de recherche par thématique ou par région, les nouvelles technologies permettent de repenser la manière de coopérer.

Un des exemples est la dématérialisation des demandes de financement et de la gestion du cycle du projet en version numérique.

Le côté humain et l'interaction avec les porteurs de projets ne doivent toutefois pas être négligés !

Dématérialiser, c'est capitaliser et partager

C'est grâce aux financements de projets à travers cette plateforme de dématérialisation que plusieurs milliers d'entre eux prennent vie dans les pays éligibles au Comité d'Aide au Développement. Afin que ces projets n'engendrent pas un éparpillement suspicieux, la géolocalisation sur une carte interactive permet une totale transparence et une mise en commun des expériences. Dès lors commence une véritable capitalisation des données visibles par le grand public qui peuvent ensuite être cumulées par pays, régions, thématiques, populations cibles. Les tris et extractions permettent d'exploiter de manière efficiente les données issues initialement du dépôt de projet jusqu'à l'évaluation finale.

Les outils connectés aux sites internet et au *cloud* permettent d'imaginer une aide plus efficiente, avec des données exploitables à différents niveaux. L'enjeu c'est le Big Data et les modes collaboratifs. Des outils et des enjeux qui ne sont pas imaginables



Agora CMS 2016. © Thierry Barbaut

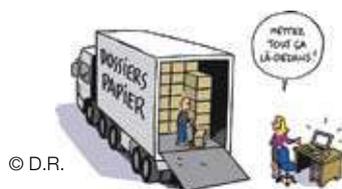
avec le papier, des perspectives immenses grâce au numérique dans l'aide au développement.

La plateforme de gestion des demandes de financement et du cycle de vie du projet dispose d'un processus entièrement dématérialisé ou Digital Project Management (DPM). Mais le côté humain et l'interaction avec les porteurs de projets ne doivent toutefois pas être négligés ! La dématérialisation permet de rendre plus disponibles les équipes afin d'accompagner les porteurs de projets dans leurs initiatives.

Mettre à profit cette plateforme auprès de partenaires

Un des grands avantages des plateformes dématérialisées pour les porteurs de projets est de pouvoir solliciter plusieurs bailleurs de fonds sur une même demande de financement. L'idéal serait de « normer » ainsi les projets dans un cadre logique intelligent et modulable selon des critères définis par les bailleurs.

Les outils innovants doivent muter perpétuellement tout en permettant à chacun d'évoluer dans son domaine d'activité. Un outil numérique efficient doit être simple et accessible par tous sans compétence technique particulière.



© D.R.

Thierry BARBAUT

Responsable communication et Internet de l'Agence des Micro Projets.

Dossiers en ligne

Ce qu'en pensent les associations...

Témoignage de Madame Pascaline Toulouse de l'association AJFD, Avenir des Jeunes Filles de Dapaong (Togo).

Quels sont les plus et les moins du dossier en ligne ?

Le plus, c'est le gain de temps, d'argent, moins de papier utilisé et donc une très bonne chose pour l'environnement. Avoir aussi un modèle unique permet de mieux comprendre les différentes sections, comme le budget ou les actions. Ce qui est très pratique, c'est d'ajouter ou d'ôter des actions, ce qui permet de mieux gérer, dans la demande de financement, ce que nous allons faire et quand.

Les moins, c'est que parfois nous avons du mal à nous connecter à la plateforme ou le fait d'avoir un seul accès à l'espace association et de le partager avec les autres membres de l'association. Ce serait bien d'avoir plusieurs utilisateurs par compte association. Parfois, aussi, le site est lent quand nous approchons de la clôture des dossiers.

Sollicitez-vous plusieurs bailleurs lors d'un seul dépôt de dossier sur le site de l'AMP ?

Oui, mais ce n'est pas toujours très bien expliqué aux porteurs de projets car c'est nouveau. Il faudrait peut-être indiquer, dès le début de l'appel à projet, les partenaires de l'Agence des Micro Projets qui participent pour l'appel à projet et surtout pour quel genre de projet. On voit que vous avez beaucoup de partenaires mais ils ne sont pas trop visibles dans les appels à projets.

Pensez-vous qu'il faudrait une seule plateforme de dépôt de dossier pour tous les microprojets ?

Si c'est possible qu'il y ait une plateforme pour chaque thème, ça aiderait les associations pour les dépôts de dossiers dans les choix et en même temps cela faciliterait le traitement des projets déposés pour l'AMP.

Que pensez-vous des avis du jury en ligne et consultable ?

Les avis du jury me paraissent indispensables car ces observations permettent d'améliorer la

présentation des futurs projets. Ces avis me servent aussi pour des projets avec d'autres bailleurs. Le fait aussi d'avoir des avis des instructeurs de l'AMP et des experts externes nous permet de mieux comprendre les points importants de nos actions à mettre en place avec le partenaire local.



© Victor Cavaillole

Utilisez-vous les réseaux sociaux et suivez-vous l'AMP sur Facebook ?

Je suis régulièrement l'AMP sur Facebook et je viens de créer un groupe pour notre association sur Facebook. Nos partenaires locaux et même les bénéficiaires suivent les informations sur Facebook, c'est le seul moyen au Togo avec un téléphone mobile car il n'y a pas d'ordinateurs ou pas d'internet.

Quelles seraient les choses à améliorer sur le dossier en ligne ?

La partie budget nécessite un peu plus de détails sur les postes de dépenses pour chaque thème de projet. Il faudrait peut-être plusieurs versions du budget selon les thématiques et les détails.

Utilisez-vous la plateforme de finance participative Microprojets.org pour collecter des fonds complémentaires ?

J'ai utilisé une fois la plateforme de finance participative pour un projet pour lequel j'avais obtenu la moitié du budget initial. Je n'ai reçu aucune réponse. À moins que les réponses soient directement envoyées à l'AMP. Il est toujours dur de récolter des financements, il faut solliciter tout le monde et c'est pareil avec le financement participatif. Cela aide mais il faut s'impliquer et y passer beaucoup de temps. Notre espoir est que cela se développe car c'est aussi important pour que les gens sachent tout ce que nous faisons dans les pays et avec quels moyens.

Les avis du jury me paraissent indispensables car ces observations permettent d'améliorer la présentation des futurs projets.

Les nouvelles technologies

Un levier de développement des microprojets

Les thématiques plébiscitées dans les microprojets sont le plus souvent l'agriculture, l'éducation, la santé, les énergies plutôt que les nouvelles technologies ou le numérique. Ces technologies peuvent pourtant agir comme levier de développement des différentes actions mises en place.

La bancarisation et le *mobile money*

Le *mobile banking* par exemple ou « argent sur mobile » permet de transférer facilement de l'argent avec un téléphone. L'avantage n'est pas seulement la simplicité du système mais aussi la sécurité, la traçabilité des transferts et maintenant la possibilité pour les porteurs de projets dans les pays bénéficiaires de recevoir des fonds venant des pays du Nord.

Au-delà du simple fait de transférer de l'argent de mobile à mobile c'est le paiement des denrées, matériaux, factures, transports, logement qui devient possible. C'est aussi l'accès à la bancarisation et donc l'épargne pour de nombreuses personnes qui en étaient privées. Les activités génératrices de revenus peuvent aussi bénéficier de ce service pour se développer.

La bancarisation permet aux populations d'épargner et de faire du crédit, le *mobile money* est un facteur de développement avec l'arrivée de nouveaux services comme l'assurance des biens.

La communication

Les réseaux sociaux, s'ils sont bien utilisés, sont un excellent moyen de communiquer sur les microprojets et de constituer un noyau dur de contacts où il sera ensuite possible de puiser des informations, nouer des partenariats ou trouver des bénévoles pour participer au développement du projet.

Les technologies simples comme l'envoi d'emails avec des nouvelles des projets permettent aussi d'informer et de mieux communiquer sur les microprojets.

Les applications

C'est une des principales révolutions de ces deux dernières années : les applications permettant de s'informer, de capitaliser et d'analyser.

Les applications sur Smartphone sont nombreuses dans l'aide au développement, elles touchent tous

les secteurs comme la santé avec le « M-health » pour « mobile santé » ou la « M-farm » pour la mobile agriculture.

Dans le domaine de l'agriculture, il est possible de recevoir des SMS ou des informations sur Smartphone tous les matins avec les cours des matières premières comme propose Nkalo, mais aussi des données météorologiques permettant de mieux gérer l'eau. Il est possible de se regrouper en coopérative et de commander par exemple de l'engrais en gros.

Les applications touchent aussi l'éducation, le social, les droits de l'homme, la culture et les champs d'actions sont infinis.

Les services et outils

Pour répondre à des besoins concrets, les applications, par le biais par exemple de l'appareil photo du Smartphone, permettent de numériser des actes fonciers, des documents

administratifs ou des actes d'état civil permettant parfois la scolarisation des enfants avec les actes de naissance.

Ces documents peuvent être envoyés par email ou stockés simplement sur un service de *cloud* gratuit et donc déjà se prémunir de toute perte.

C'est donc toutes ces technologies qui permettent déjà d'agir en levier sur les microprojets et cela laisse imaginer les perspectives de développement incroyables pour ces dix prochaines années.

Thierry BARBAUT

Responsable communication et Internet
de l'Agence des Micro Projets.



© Thierry Barbaut

Impala Avenir

Philanthropes à la recherche de microprojets sérieux

Après une longue période comme donateurs auprès de plusieurs ONG de renommée internationale, Crama et Florian du Boÿs se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat social et solidaire. C'est en 2014 qu'ils créent le fonds de dotation Impala Avenir pour financer directement des initiatives de la société civile pour le développement économique et social des populations en situation de grande précarité. Haïti et l'Afrique Subsaharienne sont pour commencer leurs zones d'intervention géographique ; les enfants et les jeunes, les principaux bénéficiaires de leur engagement ; les microprojets, leur cible.



Florian et Crama du Boÿs © C. Bardon

Une ambition et des attentes

Le rôle d'Impala Avenir est d'identifier des projets de solidarité internationale, de les encourager et d'aider financièrement les associations françaises qui les portent. « *Notre ambition est de financer des projets au démarrage et de les suivre sur une période maximale de deux ans. Soucieux que la contribution d'Impala Avenir soit à la fois utile et efficace, nous sommes à la recherche de projets ayant un impact significatif sur les conditions de vie des bénéficiaires. Les projets que nous étudions concernent l'éducation, la santé, le développement de microactivités. Dans tous les cas, ces projets doivent être à l'initiative de partenaires locaux proches des populations qui expriment leurs besoins et portés par des associations françaises de solidarité internationale qui assurent leur suivi* » explique Crama du Boÿs, présidente d'Impala Avenir.

Partage d'expérience et sourcing de microprojets

À la recherche de visibilité et d'expertise, nous avons sollicité l'Agence des Micro Projets. Son équipe nous a présenté sa plateforme d'appel à projets destinée aux associations. Immédiatement séduits par son contenu structuré et précis et ses facilités d'interrogations, nous avons identifié le formidable potentiel de développement que l'Agence nous ouvrait. Aujourd'hui, la plateforme de l'AMP est notre principale source de projets. À travers elle, nous avons reçu plus de 100 projets lors des deux sessions de 2016. La navigation sur la plateforme est aisée et le téléchargement des dossiers de projets particulièrement utile. Nous apprécions à la fois sa facilité d'utilisation et le plan d'instruction des projets. Ainsi formalisés, la lecture et l'appréciation des différents projets selon des critères identiques sont facilitées. Nous pouvons rédiger notre avis indépendant et communiquer notre décision de financement directement sur l'interface. La plateforme de dématérialisation est indiscutablement un outil précieux d'instruction et de rencontre entre bailleurs de fonds et associations.



Vente de fruits transformés © As. Désir D'Haïti

Béatrice FUMEY-DELLEMOTTE

Administratrice.

Aujourd'hui, la plateforme de l'AMP est notre principale source de projets.

www.impalaavenir.com



Le fonds SUEZ initiatives et les microprojets

Agir ensemble pour des résultats durables

Créé en 2011, le fonds Suez initiatives¹ est un engagement solidaire de Suez. Inscrit dans la feuille de route développement durable de Suez et doté de 4 millions d'euros par an, ce fonds a pour vocation de lutter durablement contre les exclusions, en poursuivant deux objectifs : favoriser l'accès aux services essentiels — eau, assainissement et déchets — pour les personnes défavorisées dans les pays en développement et soutenir des projets d'insertion des personnes fragilisées, en France, par l'emploi et la formation.

Suez a souhaité inscrire les actions du fonds dans ces domaines en partant du constat que favoriser l'accès aux services essentiels, c'est poser les bases d'un cercle vertueux de développement global. Le fonds œuvre avec ses partenaires pour améliorer durablement les conditions de vie des populations, parties prenantes des projets, avec des exigences en matière de recherche de solutions contextualisées, la lutte pour la dignité, le transfert de savoir-faire pour garantir la pérennité du service et l'autonomie des populations. Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion des déchets, c'est participer, avec nos partenaires et l'ensemble des parties prenantes, à répondre aux droits essentiels de tout être humain.



Projets de petites associations : rassemblement autour d'un point d'eau à Belel Gawde, Mauritanie (© AIJC) et assemblée villageoise (association Découvrir Analyser Agir - © Namou Komondji, Daa-Bouli Sahel 2016).



Projets de petites associations : production maraîchère rendue possible par les puits creusés dans la vallée de Tidène au Nord Niger (association Puits du Désert. © S. Chappaz), dispositif de lavage de mains Nobéré au Burkina Faso (© MORIJA) et projet de bornes fontaines au Bangladesh reliées à des filtres à sables (© GK SAVAR).

La solidarité dans la coconstruction

Depuis près de six ans, le fonds Suez initiatives a soutenu près de 640 projets², aux côtés d'ONG françaises et internationales. Nous avons choisi de travailler avec de grandes ONG, reconnues et ayant déjà fait leurs preuves sans pour autant écarter de plus petites associations, porteuses de microprojets et qui, souvent, ne sont pas encore très connues. Cependant, les compétences des unes et des autres sont diverses et complémentaires, d'où l'importance de les soutenir.

Un ancrage de proximité assuré

Les microprojets sont très ancrés localement et prennent en compte les spécificités locales en s'appuyant sur les dynamiques de proximité. Vu leur petite taille et celle des montants engagés, les microprojets peuvent plus facilement tester des solutions innovantes pour le développement, notamment dans le domaine de l'assainissement. Ces actions, concentrées sur un petit territoire, peuvent être menées par des organisations réduites et agiles. C'est une des leçons tirées du prix Suez initiatives-Institut de France³. Enfin, la répliquabilité, qui est un critère important dans nos processus de sélection, peut apparaître beaucoup plus aisée dans le cadre de microprojets.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de devenir partenaire de l'Agence des Micro Projets en 2016 et de souscrire à sa plateforme de micro-projets.

Myriam BINCAILLE

Déléguée générale de Suez initiatives.

www.suez-environnement.fr

- 1 - <http://www.suez-environnement.fr/groupe/fonds-suez-environnement-initiatives>
- 2 - Dont les projets de l'ONG Aquassistance et des projets d'insertion en France.
- 3 - <http://www.prix-initiatives.com>

Migrations et développement

Un dispositif d'accompagnement de projets

Le PRA/OSIM est un dispositif de renforcement, d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation de projets de développement local portés par les Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIM). Ce programme vise à valoriser le lien entre migrations et développement, à renforcer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine grâce à un meilleur accès aux ressources (information, formation, accompagnement, partenariats, financement, etc.) pour leurs projets et à une meilleure connaissance des pratiques de codéveloppement à partir d'échanges d'expériences pour une dynamique concertée et efficace au développement local, sur les deux espaces.

Le programme est actuellement soutenu par l'Agence Française de Développement.

Le PRA/OSIM de 2003 à 2016

- 1 175 dossiers de demandes de financements PRA/OSIM déposés,
- 1 063 dossiers de demandes de financements PRA/OSIM éligibles (instruits),
- 376 projets financés par le PRA/OSIM, dans 31 pays éligibles au CAD de l'OCDE, pour un montant total de 5 159 787 €,
- plus d'un million de bénéficiaires (selon les données prévisionnelles fournies par les OSIM).



Projet de développement des technologies nouvelles pour la détection et le génotypage des infections sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA dans la région Centre Tây Nguyên du Vietnam, financé par le PRAOSIM. © UGVF

Partenariat avec la plateforme de dématérialisation de l'AMP

Le partenariat s'explique par le renforcement des liens qui se tissent entre le FORIM et l'AMP. En effet, ils ont des compétences à partager dans le cadre d'une collaboration renforcée, tout en gardant leurs spécificités. Également, ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la convergence sur les pratiques de la dématérialisation pour uniformiser les pratiques au bénéfice des associations porteuses de projets de développement local.

www.forim.net

www.facebook.com/FORIM

Le projet d'appui au développement d'activités génératrices de revenus agropastoral dans les villages de Sékou et Séhoué au Bénin financé par le PRAOSIM 2009.
© APFAI



Les lauréats de la session printemps 2016

Retrouvez ci-dessous les 29 lauréats du printemps 2016 et retrouvez-les aussi en ligne, sur la cartographie des microprojets, à la page : www.agencemicroprojets.org/observatoire/les-fiches-projets/accueil

BURKINA FASO

SAALA « Avenir au Sud »

Dotation : 15 000 €

Éducation : sur le chemin de l'école.

www.saala.org

Tous pour un développement solidaire (Todesol)

Dotation : 6 483 €

Agriculture : la culture maraîchère, une nouvelle étape pour Pendgo.

<http://associationtodesol.wixsite.com/todesol-70>
association.todesol@orange.fr

Peuples Solidaires Saint-Lô

Dotation : 9 000 €

Entrepreneuriat : de la production locale à la commercialisation au Burkina Faso.

www.peuples-solidaires-stlo.org

Assoprojection (réseau Projection)

Dotation : 15 000 €

Développement urbain : VIMAPRO (Vidange MANuelle PROpre).

www.reseauprojection.org

CAMEROUN

Mil et Blé

Dotation : 15 000 €

Agriculture : sécurité alimentaire.

www.miletble.tokombere-intertok.org

miletble@tokombere-partenaires.org

Association Liberté et Espoir

Dotation : 8 000 €

Entrepreneuriat : programme TIC.

<http://espoir-et-liberte.e-monsite.com>

projet.libespoir@gmail.com

Goutte à Goutte

Dotation : 6 000 €

Eau : adduction d'eau potable dans le nord du Cameroun.

www.goutteagoutte-cameroun.fr



Cameroun, adduction d'eau potable dans le Nord.
© Goutte à Goutte

GHANA

Back To Roots

Dotation : 7 754 €

Éducation : module de formation de cuisine pour les femmes d'Akuakrom.

akuakrom@gmail.com

LIBÉRIA

Kedo Libéria

Dotation : 9 000 €

Agriculture : construction d'une exploitation collective de manioc.

www.kedo-liberia.org

MADAGASCAR

ALEAUGEMEAU Solidarité (AEGS)

Dotation : 15 000 €

Eau : alimentation en eau et création de latrines à Ambohimahasina.

www.aleaugemeau.com

Association pour le développement de communes rurales à Madagascar (Asmada)

Dotation : 7 500 €

Éducation : une médiathèque à Masindray.

<http://asmada.org>

MALI

PNS Bourgogne Mali

Dotation : 6 300 €

Entrepreneuriat : le karité, un programme d'entrepreneuriat au féminin à Mékoungo.

www.pns-bourgogne-mali.com

ISSAMA

Dotation : 12 000 €

Eau : meilleur accès à l'eau pour les jeunes détenus du centre de détention de Bolié.

www.issama.com

Aide et Action pour Dindinaye

Dotation : 13 500 €

Eau : accès durable à l'eau potable pour Dindinaye.

associationdindinaye@yahoo.fr

Association des Ressortissants de la Commune de Ségala en France (ARCSF)

Dotation : 13 500 €

Eau : eau potable pour vivre et produire à Kalaou.

www.arcsf.sitew.com

MAROC

Yalla Bismillah Ait Bou Oulli Ait Bouguemez

Dotation : 12 625 €

Agriculture : irrigation et agriculture.

<http://yallabismillah.com>

MAURITANIE

Evry Gregy Mauritanie (EGMA)

Dotation : 15 000 €

Eau : amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Lourine et Ke Mour.

jacques.bricout@orange.fr

NIGER

Association Pour Promouvoir et unifier des Initiatives Solidaires (Appuis)

Dotation : 15 000 €

Éducation : les murs du savoir.

www.appuis.org

Les Amis d'Adkoul

Dotation : 6 000 €

Éducation : extension de l'école nomade de Sarsadan au Niger.

www.amis-adkoul.org

RÉP. DÉM. DU CONGO

Association Soleil aux Populations Vulnérables (ASOPEV)

Dotation : 12 000 €

Santé : infirmerie au sein du complexe scolaire de Kingasani.

<http://asopev.free.fr>
asso.soleil@hotmail.fr

RWANDA

Association Solidarité Finistère Rwanda

Dotation : 6 870 €

Agriculture : mise en place d'une coopérative agricole.

charlesdelaunay@cegetel.net

SÉNÉGAL

Association Kassoumai

Dotation : 11 308 €

Santé : projet de télé-médecine et télé-enseignement.

www.kassoumai.org

Solidarité France-Sahel

Dotation : 2 023 €

Agriculture : poulailler communautaire.

www.solidaritefrancesahel.org

solidaritefrancesahe34@orange.fr

COLOMBIE

Projeter Sans Frontières (PSF)

Dotation : 8 719 €

Entrepreneuriat : centre COMParte.

www.ong-psf.org

HAÏTI

Association pour la promotion de l'éducation, de la santé, de l'environnement (APESE Haïti)

Dotation : 10 000 €

Agriculture : appui à l'activité agricole et économique des femmes de Pasquette.

www.apesehaiti.asso-web.com

BANGLADESH

Solinfo

Dotation : 10 000 €

Éducation : organisation de formations bureautiques pour les jeunes défavorisés au Bangladesh.

www.solinfo-asso.com

INDE

Kynarou

Dotation : 15 000 €

Eau : projet Watsan.

www.kynarou.fr

LAOS

Cobiac

Dotation : 12 000 €

Éducation : Kheua Khay (développement de bibliothèques de village).

www.cobiac.org



Ci-dessus : Madagascar, une médiathèque à Masindray © ASMADA

Ci-dessous : Rwanda, mise en place d'une coopérative agricole

© As. Solidarité Finistère Rwanda



Les lauréats de la session automne 2016

Retrouvez ci-dessous les 32 lauréats d'automne 2016 et retrouvez-les aussi en ligne, sur la cartographie des microprojets, à la page : www.agencemicroprojets.org/observatoire/les-fiches-projets/accueil

BÉNIN

CODEV Occitanie

Dotation : 11 700 €

Éducation : soutien aux orphelins du sida.
bjabet@free.fr

BURKINA FASO

Des Jeunes pour la Terre

Dotation : 14 115 €

Éducation : création d'un centre d'éducation de base non formelle privé (CEBNF).
www.desjeunespourlaterre.fr

Africavenir

Dotation : 6 955 €

Éducation : les enfants de Napagabtenga.
assoafricavenir@gmail.com

Afrika Tiss

Dotation : 8 000 €

Entrepreneuriat : renforcement des capacités entrepreneuriales de tisserandes.
www.afrikatiss.org

Échanges Sahel

Dotation : 13 000 €

Développement urbain : renforcement de la collecte/valorisation des déchets solides de Dori.
www.echanges-sahel.org

CAMEROUN

Spiruline Solidaire

Dotation : 15 000 €

Santé : renforcement des capacités de production de spiruline solidaire à Yaoundé.
<http://spirulinesolidaire.org>

COMORES

Comores Horizon

Dotation : 8 000 €

Développement urbain : électrification solaire de l'école et de la bibliothèque d'Ifoundihé à la Grande Comore.
www.comores-horizon.org

CONGO & CÔTE D'IVOIRE

Femmes d'Afrique, Femmes d'avenir

Dotation : 2 000 €

Éducation : des outils pour professionnaliser les vendeuses de Bacongo.
<http://fafaformation.wordpress.com>

O'RIZON

Dotation : 15 000 €

Agriculture : projet d'appui à l'autonomie des femmes paysannes à Fougbesso (PAAFF)
www.ong-orizon.org

GABON - KENYA

Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique (A.I.D.R.A)

Dotation : 15 000 €

Santé : projets de développement autour d'un centre de santé.
aidracontact@yahoo.fr

Interactions & Solidarity France

Dotation : 13 531 €

Éducation : projet d'appui au développement de l'enseignement public secondaire au nord Kenya et à la prévention de la radicalisation de la génération montante.
www.interactions-solidarity.org/fr

MALI

Association des Ressortissants maliens de Yaguiné Banda en France

Dotation : 13 000 €

Eau : électrification solaire de l'adduction d'eau de Yaguiné Banda, Cercle de Yélimané.
gackoumakan96@gmail.com

LACIM Seine et Loing

Dotation : 15 000 €

Agriculture : sécurité alimentaire et revenus familiaux pour trois villages maliens. www.lacim.fr

Agriculteurs Français et Développement International Normandie (AFDI Normandie)

Dotation : 15 000 €

Agriculture : moderniser l'aviculture pour accroître le revenu des agricultrices familiales.
www.afdi-opa.org

Via Sahel Paris

Dotation : 15 000 €

Éducation : amélioration de la qualité de l'enseignement. contact : christine@panafieu.com

Association de Développement Economique et Social en Afrique (ADESAF)

Dotation : 12 000 €

Éducation : amélioration de la scolarisation à Sobanou.

www.adesaf.fr

Association pour le développement de Koussané en France

Dotation : 15 000 €

Eau : accès durable à l'eau potable pour Koussané (région Kayes).

www.arkf.free.fr

MAROC - NIGER

Association Enfants du Désert

Dotation : 10 000 €

Éducation : construction et équipement d'une garderie à Haroun.

www.enfantsdudesert.org

Action Ethique Humanitaire

Dotation : 15 000 €

Entrepreneuriat : développement de l'activité économique de Bonkougou.

contact@assoah.org

RÉP. DÉM. DU CONGO

Volontaires Unis pour la Dignité des Opprimés (VUDO)

Dotation : 9 724 €

Entrepreneuriat : projet d'appui socio-économique par la fabrication des savons artisanaux (locaux) en faveur des 30 femmes opprimées et d'autres victimes de violence sexuelle de Lubona.

vudordcongo@yahoo.fr

SÉNÉGAL

Lire en Afrique

Dotation : 7 800 €

Éducation : création d'une bibliothèque municipale à Keur Madiabel.

www.lireenafrique.org

Solidarité Ndem France

Dotation : 5 000 €

Éducation : pour un collège au cœur du Sahel sénégalais.

helenegerault91@gmail.com

École Fatou Kaba

Dotation : 7 200 €

Éducation : énergie solaire pour l'école.

<http://fatoukaba.org>

TCHAD - TOGO

Partenariats pour le Développement Durable au Tchad (PDDT)

Dotation : 9 500 €

Santé : réalisation de latrines et d'un forage d'eau à l'école Boutalbagara.

www.pddt-tchad.org

Afrique 70

Dotation : 6 000 €

Eau : eau et assainissement au village de Tchella (canton de Glé).

www.afrique70.blogspot.fr

BOLIVIE - HAÏTI - NICARAGUA

Horizons19

Dotation : 10 000 €

Santé : renforcement du réseau de santé communautaire en milieu rural.

<http://horizons19.com>

Fédération enfants-soleil

Dotation : 9 676 €

Développement urbain : accès à l'eau et épicerie coopérative.

www.enfants-soleil.org

Désir d'Haïti

Dotation : 4 000 €

Agriculture : atelier de transformation de fruits.

<http://desirhaiti.org>

NICARALI

Dotation : 7 500 €

Éducation : déploiement de bibliothèques numériques.

www.nicarali.com

INDONÉSIE - NÉPAL - VIETNAM

Coral Guardian

Dotation : 15 000 €

Environnement : Marine Ecology Center

www.coralguardian.org

Partage Alsace

Dotation : 12 000 €

Éducation : centre de 1^{er} accueil pour enfants des rues à Katmandou au Népal.

www.partage-alsace.org

Bretagne Vietnam

Dotation : 15 000 €

Environnement : biogaz familiaux.

www.bretagne-vietnam.com

Accès à l'eau au Rwanda

La pluie, le toit, la citerne et l'eau potable

« L'eau c'est la vie », mais quand elle est insalubre et que la puiser tue, il faut trouver une solution viable. Des veuves rescapées du génocide des Tutsi au Rwanda se battent depuis 2012 pour que leurs voisins aient une citerne de récupération d'eau de pluie. L'enjeu ? Des conditions de vie transformées.

À l'origine du projet : des femmes

C'est en 2009 que des veuves rescapées du génocide des Tutsi au Rwanda ont contacté notre association Rwanda Main dans la Main (RMM) pour les aider à installer des citernes de récupération d'eau de pluie chez elles à Matimba, à l'est du Rwanda. Après étude du projet, ce sont 18 citernes qui leur sont installées. Or le bilan de ce premier projet est excellent et les femmes bénéficiaires deviennent les porte-paroles des nécessiteux du secteur. Au siège de RMM nous trouvons l'évolution vraiment très intéressante, la solidarité sur place joue à plein, des relais locaux s'organisent autour des veuves et les autorités locales accueillent favorablement le nouveau projet qui toucherait plusieurs villages.

En 2012 nous lançons une étude de terrain pour approfondir la problématique locale, un recense-

ment des besoins est lancé. Résultats : l'eau insalubre est dangereuse car elle véhicule des maladies graves, elle entrave l'hygiène et coûte extrêmement cher lors des périodes de sécheresse. S'en suivent des tensions sociales importantes. La corvée d'eau met en danger de mort des enfants et est chronophage. Dans cette région pauvre et aride, les besoins sont gigantesques. Sachant nos moyens limités, nous arrêtons le recensement des familles nécessiteuses à 460.

Le terrain se complique

RMM décide d'un projet de pose de 100 citernes de récupération d'eau de pluie sur un village et ses environs. Alors que le budget de 71 340 € est presque bouclé grâce aux fonds propres de l'association et aux bailleurs (Fondation Abbé Pierre 21 400 €, AMP 15 000 €, CDC SI' 15 000 € et Via Le Monde² 4 000 €), une sécheresse avec un début de famine changeant la donne en juillet 2016 : les tensions sociales sont criantes.

Nous décidons alors de poser des citernes sur quatre villages au lieu d'un seul. Mais cela augmente le coût de la pose. Alors, pour éviter la flambée du



Rwanda Main dans la Main décide d'un projet de pose de 100 citernes de récupération d'eau de pluie sur un village et ses environs.

Une femme bénéficiaire à Bwera, où la citerne est vite adoptée, octobre 2016 © Cécile Grenier pour RMM



Raccordement d'une citerne par le chef de chantier et un ouvrier, Rwentanga, octobre 2016 © Cécile Grenier pour RMM

coût du projet, la solidarité et l'ingéniosité refont surface. Les bénéficiaires vont chercher dans les collines les matériaux de gros œuvre : pierres, graviers, sable, matériaux qui auraient dû être achetés en grande quantité et qui finalement sont pour bonne part économisés. Fin octobre 2016, 78 citernes sont installées et un débat s'est ouvert entre les partenaires locaux et RMM pour savoir si, pour clore le projet, nous prenons l'option de raccorder au réseau d'eau potable une trentaine de familles ou si nous installons des citernes à douze d'entre elles. La décision n'est pas aisée, réponse et bilan du projet se trouvent sur notre site.

Cécile GRENIER

Présidente de Rwanda Main dans la Main.

www.rwmm.fr

Ils en parlent...

Ce projet de pose de 100 citernes de récupération d'eau de pluie est notre premier projet de taille conséquente. Ce qui nous a paru le plus difficile ne fut pas la recherche de fonds ni leur gestion, mais de décider quelles familles nous allions mettre hors la pose pour cette phase.

Tout projet nécessite des prises de décisions parfois douloureuses, mais la sécheresse de cet été 2016 et le début de famine qui en a découlé ont impliqué des conditions proches de l'urgence alors que nous travaillions sur un projet de développement. C'est en nous référant aux valeurs affichées par l'association et en tenant compte des spécificités locales historiques, politiques et culturelles que ces choix ont pu être assumés et acceptés sur place, en particulier grâce au précieux travail de notre représentant local et aux relais précieux endossés par nos partenaires dans les villages. De ce point de vue, nous pouvons déjà dire que l'expérience est réussie.

Cécile GRENIER

pour RMM siège.

La réalisation de ce projet de pose de 100 citernes s'est déroulée dans une situation de sécheresse prononcée qui a fait flamber le prix de l'eau et a induit des tensions entre les personnes. Après nos repérages de juillet 2016, nous avons décidé de travailler prioritairement dans les villages où nous avons repéré une solidarité forte entre les résidents.

Lorsque nous avons débuté la maçonnerie des sièges des citernes, l'eau coûtait vraiment très cher or nous en avons besoin pour le mortier et le ciment. D'autre part, installer les citernes dans plusieurs villages au lieu d'un seul ou de deux a fortement augmenté la charge du poste « transport des matériaux et des ouvriers ». Pour gérer au mieux le budget, nous avons décidé sur place de faire appel à la solidarité des bénéficiaires et les avons mis à contribution. Ceux dont la santé l'a permis sont allés récolter des matériaux comme les pierres et le sable, ce qui a rendu possible la pose de citernes pour d'autres bénéficiaires qui, sans ces économies, n'auraient pas pu en obtenir. Grâce à ces efforts, nous avons posé près de 80 citernes. Aujourd'hui, nous travaillons à évaluer la pose de plusieurs citernes supplémentaires avec ce qui reste comme argent.

Il était vraiment important d'être réactif et ingénieux et quand on voit le résultat on peut se dire qu'on a bien travaillé même si pour l'instant nous n'arrivons pas aux 100 citernes espérées. Il pleut, les citernes se remplissent, les gens ici revivent.

Vénuste KAYIMAHE

Représentant de RMM.

Voyez comme notre vie a changé ! Merci, nos citernes se remplissent avec les premières pluies, nous ne passons plus la journée à la borne fontaine, nous pouvons nous occuper de nos enfants et avoir d'autres activités. Et puis regardez, nous sommes propres, nous sommes dignes. Il faut dire à tous ceux qui ont permis ça, à tous vos Français qui ont donné leur argent pour nous, que nous les remercions du fond du cœur, dites-leur que nous faisons bon usage de leur don. Il faudra leur dire n'est-ce pas ?

C. MUZAYIRE

Village de Bwera.



1 - CDC SI : Caisse des Dépôts et Consignations Solidarité Internationale.

2 - Via le Monde : Coopération décentralisée du Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Télémédecine au Sénégal

Une station de téléconsultation dans un dispensaire

L'objectif général du projet de télémédecine téléenseignement, dont le premier pilote est financé par l'association Kassoumaï, consiste à réduire la mortalité et la morbidité maternelle et infantile au Sénégal.

Phase pilote « suivi des maternités »

Le pilote « suivi des maternités » s'inscrit dans une démarche de généralisation de déploiement d'une salle de télémédecine destinée aux téléconsultations et à la formation des professionnels de santé au sein des espaces numériques ouverts (50 ENO à terme) de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS).

Le projet de télémédecine téléenseignement s'inscrit dans la continuité des actions menées par l'association Kassoumaï depuis dix années pour l'éducation avec la mise en œuvre, sur le territoire sénégalais, de 18 « espaces numériques pédagogiques Kassoumaï ».

Les orientations vers les projets de télésanté ont été prises dès l'assemblée générale 2014 en s'appuyant, comme pour l'éducation, sur l'expertise de plusieurs membres du comité de direction de Kassoumaï qui ont mené en France des projets dans le domaine de la télésanté dès 2010.

Initiation et déploiement du projet

Le pilote de télémédecine « suivi des maternités » en cours d'installation consiste au déploiement d'une station de téléconsultation dans le dispensaire de Ndiarème situé dans le district sanitaire du périmètre d'intervention de l'hôpital Roi Baudouin (districts sanitaires dans les 4 arrondissements de la ville de Guédiawaye).

Ce projet a pour objectif :

- de réduire la mortalité et la morbidité maternelle et infantile ;
- d'appuyer la mise en œuvre de la gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans dans le cadre de la politique de Couverture Maladie Universelle (CMU).

Il va permettre aux femmes enceintes de bénéficier d'un prototype de soins de santé interactifs avec un environnement d'enseignement à distance pour les professionnels de santé en charge de manipuler la station de téléconsultation. Un indicateur intéressant pourra être trouvé dans la baisse du pourcentage de césariennes.

Ce pilote permet d'initier un projet « accès aux soins et formation à la télémédecine des professionnels de santé » financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour le déploiement de 9 stations de téléconsultation dans les 9 ENO en finalisation de construction :

- pour la tranche 2016 à Kolda, Louga, Pikine, Diourbel, Mbour ;
- pour la tranche conditionnelle 2017 à Ourosogui, Sédhiou, Fatick et Tambacounda.



Dans un contexte de pénurie de médecins, de difficulté d'accès aux soins pour les plus démunis, les TIC permettent que soient prodigués des soins à distance...

Difficultés rencontrées

Un travail considérable a été mené avec les partenaires locaux pour obtenir, en amont de la démarche, la constitution d'un comité exécutif afin que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Santé et de l'Action sociale s'approprient le projet de généralisation dès la mise en œuvre du pilote financé par l'association Kassoumaï.

Une validation au plus haut niveau par les autorités en charge de la santé et de l'enseignement a été nécessaire pour :

- inscrire la mise en œuvre du projet pilote dans le cadre d'une convention quadripartite entre les 2 ministères (MESR et MSAS), la Mairie et l'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye ;
- bénéficier de la mise en œuvre par l'ADIE (Agence de Développement Informatique de l'État) de l'accès très haut débit (fibre optique) pour l'hôpital de Guédiawaye et le dispensaire de Ndiarème, acteurs majeurs du pilote « suivi des maternités » ;
- constituer le comité de pilotage et les commissions (technique, médicale, finance, formation-recherche) en charge, dans le cadre de la capitalisation, du suivi et de l'évaluation des bonnes pratiques de cette expérience.

Témoignage de Jeannot Allouche, président de Kassoumaï et porteur de projet français

« Le pilote "suivi des maternités" est parfaitement représentatif de la possibilité, pour les femmes



enceintes, de bénéficier de téléconsultations préventives, dans les dispensaires, par les gynécologues de l'hôpital.

Dans un contexte de pénurie de médecins, de difficulté d'accès aux soins pour les plus démunis, les TIC permettent que soient prodigués des soins à distance rendant contingente l'interaction physique entre le médecin et le patient.

Avant, l'expertise médicale était liée et limitée aux sites de présence du médecin. La télémédecine rend disponible l'expertise médicale en tout lieu.

Le résultat attendu est de pouvoir faire bénéficier d'un accès aux soins à des citoyens démunis en organisant des consultations dans des sites de proximité ne disposant pas de ressources médicales locales en nombre suffisant ou/et ne disposant pas de médecins spécialistes locaux dans tous les domaines. »

Témoignage de Mary Teuw Niane, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Sénégal et partenaire local

« La mise à disposition gracieuse de la connectivité haut débit à nos collègues de la Santé constitue une opportunité pour le développement de la télémédecine », a-t-il dit, en révélant que son département est en train de construire 9 ENO à travers le pays.

L'objectif est de développer une plateforme de prise en charge et de suivi des soins pour maintenir un lien permanent entre le personnel soignant dans les zones périphériques démunies et une communauté virtuelle de télé-experts en santé.

Dans le cadre des réformes en cours dans l'enseignement supérieur, un accent particulier est mis dans l'utilisation des TIC, avec notamment la création de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) dont les Espaces Numériques Ouverts (ENO) vont, à terme, couvrir les 45 départements du Sénégal.

La mise en place de ces infrastructures numériques avec une connexion haut débit constitue une opportunité pour le développement de la télémédecine.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée d'un projet de télémédecine et télé-enseignement qui est porté en partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) et qui permettra de mutualiser les ressources. »

Jeannot ALLOUCHE

Président de l'association Kassoumaï.

www.kassoumai.org

Station individuelle intégrée du télémédecin, solution de collecte de données médicales et d'images, télémédecine et téléenseignement dans les espaces numériques ouverts de Guédiawaye et du Sénégal © Kassoumaï

Formation et nutrition au Ghana

Diversification des opportunités professionnelles des jeunes femmes

L'association Back to Roots a pour but de créer des actions de solidarité et développement au Ghana dans le domaine éducatif, culturel et sportif, essentiellement dans le village d'Akuakrom.

Akuakrom est un village de la région Ashanti au Ghana qui a été formé en 1865 après la deuxième guerre angloashanti avec un groupe de femmes, avec Nana Akua Kodua comme leur leader (Akua est le premier prénom pour toutes les femmes nées un mercredi chez le peuple d'Ashanti et le mot Krom veut dire « village »). Akuakrom veut dire « le village d'Akua » ou « village des femmes ». Malgré leur lutte depuis la création d'Akuakrom, la place et le rôle de la femme n'ont pas évolué jusqu'au jour d'aujourd'hui. Les thématiques des projets sont diverses telles que l'agriculture, l'éducation, la santé. Ces projets sont menés dans une entière collaboration avec la population locale.

Émancipation des femmes

La globalité des projets aborde la question de l'émancipation des femmes que reflète le nom Akuakrom.

Depuis dix ans, le nouveau chef du village a mis l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des femmes, en commençant par l'abolition ou transformation de certains rites plaçant les femmes dans des conditions gênantes comme le kyiribra (rites de puberté). Il a aussi réduit l'âge des filles de l'adolescence aux petites filles dès 3-4 ans car il pense moins choquant pour une fille de 3 ans de se promener les seins nus plutôt qu'une adolescente de quinze ans pour ceux qui veulent continuer ces rites. Les adolescentes qui veulent participer sont obligées de se couvrir.

Des groupements de femmes (Women in action, Akuakrom mmaakuo) ont été officialisés afin de

Les objectifs correspondent réellement aux attentes et besoins des bénéficiaires directs.



Le four et deux bénévoles à sa construction © Akuakrom

Cela permet aux enfants de consommer un petit déjeuner de qualité tous les matins préparé dans l'atelier.



Femme transportant des pains cuits au four © Akuakrom

Autonomisation et diversification professionnelle des femmes

- Valoriser les produits locaux et l'art de la table.
- Proposer de nouvelles perspectives professionnelles porteuses d'avenir aux jeunes femmes en situation de précarité, vulnérabilité et/ou handicap.
- Permettre aux jeunes femmes d'être formées aux métiers de la restauration : cuisine, service, hygiène alimentaire.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs démarches d'autonomisation économique.
- Soutenir et renforcer les initiatives entrepreneuriales féminines et leur implication dans leur projet de développement.
- Promouvoir l'économie féminine et son acceptation au sein de la société.
- Permettre aux enfants des écoles environnantes d'avoir accès à une alimentation équilibrée et répondant à leurs besoins.
- Permettre à la population locale d'avoir accès à un possible système de restauration.

Au jour d'aujourd'hui, la première phase de projet portant sur la cuisine a permis la mise en place d'une activité de fabrication via une boulangerie : construction de four traditionnel et achat d'un four électrique, protection des fours, installation de l'électricité, recrutement d'une dame qui forme les jeunes femmes, huit jeunes femmes qui apprennent la boulangerie. La deuxième partie du projet est en cours de construction.

Cela permet aux enfants de consommer un petit déjeuner de qualité tous les matins, préparé dans l'atelier. Chaque matin, les écoles environnantes sont livrées.

Ernest BOACHIE-DUAH

Président de Back To roots.

www.akuakrom.com

Des pains cuits au four © Akuakrom



promouvoir et garantir leur actions, des projets de développement ont été mis en place : mise en œuvre d'un projet de formation professionnelle, mise en place d'une usine de transformation et commercialisation (cottage industry) de production agricole par les femmes.

Le programme 2016 se base sur la mise en place d'un module de formation de cuisine pour les jeunes femmes.

Projet en cours

Le projet suit l'objectif général suivant : contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population locale tout en diversifiant la professionnalisation/autonomisation des femmes et permettre l'accès aux enfants des écoles environnantes à une alimentation répondant à leurs besoins.

S'inscrivant dans une forte démarche participative provenant de la population locale et des partenaires du projet, les objectifs correspondent réellement aux attentes et besoins des bénéficiaires directs. Les thématiques qui sont relevées ici, l'accès à l'éducation, l'accès à une alimentation équilibrée et l'appui du rôle et de la place des femmes, sont très ancrés au sein de ce projet.

Agroécologie au Niger

Vivre et rester à Abalama

L'implantation d'un jardin potager dans cette zone d'élevage était un défi pour la population en partie nomade, souffrant de malnutrition et vivant dans un environnement hostile. Malgré les difficultés rencontrées, les écoliers et tous les habitants ne se démobilisent pas.

En pleine zone de vulnérabilité

Situé au nord du Niger dans la commune d'Aderbissinat, à 80 km au sud d'Agadez, le village d'Abalama est confronté aux sécheresses répétées et à la désertification. Cette région a été reconnue comme zone de vulnérabilité la plus pauvre de la région saharienne du Niger. Les habitants, traditionnellement des éleveurs, souffrent de malnutrition et la mortalité infantile est élevée.

Pour survivre, la population sollicite le soutien d'un projet pilote dans cette zone d'élevage de création de maraîchages et de plantations d'arbres avec sensibilisation et formation à l'agroécologie des écoliers et des villageois.

Conscient des difficultés rencontrées et pour éviter l'exode des habitants - plus d'une centaine de familles, sans compter les campements nomades -, le chef du village cède un terrain d'un hectare pour ce projet. Une nappe phréatique alimente un forage et un château d'eau pour les besoins de la population et des campements avoisinants.

Premiers essais de culture

En 2014, l'association Terre et Humanisme apporte son soutien pour effectuer les premiers essais de culture sur une partie de la parcelle avec les écoliers et consolider un puits. La terre enrichie de compost naturel s'avère fertile et la production de légumes obtenue est encourageante.

Motivée par ces résultats, la population sollicite un soutien financier pour l'exploitation maraîchère de toute la parcelle et la plantation d'arbres. La production de légumes et de fruits permettra d'enrichir en vitamines et en nutriments essentiels l'alimentation des écoliers et des habitants, de lutter contre la pauvreté en améliorant les revenus des éleveurs par la vente des produits excédentaires, de développer l'artisanat local, de lutter contre l'aridité des terres en produisant de l'humus et de freiner la désertification par la plantation d'arbres.

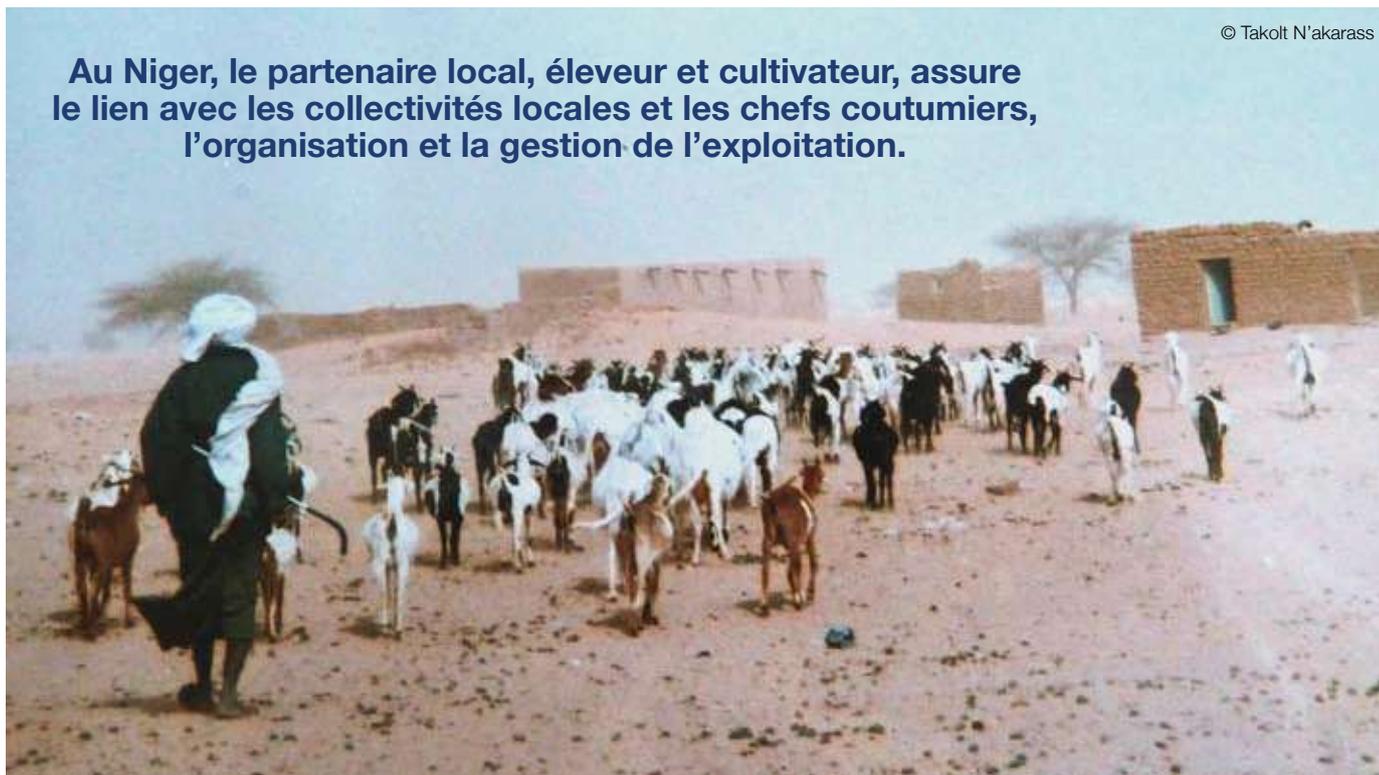
Takolt n'Akarass : un partenariat fructueux

Soumis à l'Agence des Micro Projets à l'automne 2015, le projet a été doté et les travaux d'aménagement du terrain d'un hectare avec sensibilisation et formation à l'agroécologie des écoliers s'organisent dès la réception du financement.

Périodiquement, le dialogue entre l'association française et le partenaire local s'établit. Takolt

© Takolt N'akarass

Au Niger, le partenaire local, éleveur et cultivateur, assure le lien avec les collectivités locales et les chefs coutumiers, l'organisation et la gestion de l'exploitation.





© Takolt N'Akarass

N'Akarass-agir pour l'Air envoie les fonds après réception des factures, pour financer la clôture métallique, les outils de jardinage, les tuyaux pour le goutte à goutte, la construction d'un bassin avec robinet, l'achat de semences, les plants pour les pépinières et la construction du magasin. Au Niger, le partenaire local, un éleveur et cultivateur, assure le lien avec les collectivités locales et les chefs coutumiers, l'organisation et la gestion de l'exploitation.

Un savoir-faire transmis aux générations futures

Formé aux techniques agroécologiques en France, au Burkina et au Sénégal par des associations partenaires de Terre et Humanisme, Kader, le responsable du projet au sein du partenaire local, transmet son savoir-faire aux écoliers et à la population locale. N'ayant pas eu la chance d'être scolarisé, c'est sous sa dictée que nous poursuivons la rédaction du déroulement du projet.

Kader : « La clôture métallique entoure pratiquement toute la parcelle à l'exception d'une partie du terrain trop pierreux non cultivable. Le terrain cultivé enrichi en compost a produit au moins 5 brouettes de tomates, oignons, courges, poivrons, etc. Les pépinières d'arbres fruitiers, de moringa et d'espèces endémiques ont été plantées. Pour l'irrigation, un bassin pourvu d'un robinet et des tuyaux pour le goutte à goutte sont installés. Les pierres récupé-

rées sur le terrain ont été utilisées pour la construction de cordons pierreux.

Le problème que nous avons rencontré est celui du vent qui assèche le terrain, malgré la présence de nattes servant de brise-vent. De même, pendant la période de sécheresse, nous n'avons pas assez de paille pour préserver les légumes, ce qui a diminué la production d'autant plus que nous avons été obligés de limiter l'arrosage. En effet, le groupe électrogène qui alimente le château d'eau a besoin d'être réparé ou changé et nous sommes obligés de réduire son fonctionnement de 10 à 4 heures par jour. La défaillance imprévue du groupe électrogène est préoccupante et il est urgent de trouver une solution pour le bon déroulement du programme.

Pendant la saison des pluies, des précipitations inhabituelles ont provoqué des inondations dévastant les cultures et le cheptel, l'éboulement d'une partie du magasin de stockage et de nombreuses habitations en banco. Dans la région d'Agadez, les chutes dépassent rarement 100 à 130 mm par an. Or, cette année, à la fin juin, il est tombé plus de 115 mm pendant quelques heures. »

Classée en zone rouge, il est formellement déconseillé par le ministère des Affaires étrangères de se rendre dans cette région. Les échanges entre les deux associations ne sont pas aisés, d'autant plus que les connexions téléphoniques sont difficiles depuis Abalama.

La visite en France du partenaire local a été un moment fort pour l'association, riche en rencontres et en échanges pour la poursuite du projet. La majorité de la population étant analphabète, les photos envoyées témoignent de l'avancée des travaux.

Françoise de BILLY

Présidente de Takolt N'Akarass.



© Takolt N'akarass

www.takolt-nakarass.org

Agronutrition à Madagascar

Plus de spiruline solide pour Majunga

C'est en 2012 qu'a commencée la culture de spiruline pour lutter contre la malnutrition dans la région de Majunga (ville de 155 000 habitants située au nord-ouest de Madagascar). En 2015, les demandes de spiruline sont très fortes, 75 % de la production étant distribuée à prix solidaire à l'hôpital de Majunga, ce qui nécessite un agrandissement de la ferme située au sein du carmel d'Amborovy...

En 2012, Spiruline Solidaire est contactée par les carmélites d'Amborovy et la Fondation Agir Ensemble pour le Développement (FAED), qui soutenait leur projet. Face à un constat sanitaire alarmant autour de chez elles, les sœurs carmélites cherchaient à agir pour améliorer la situation. Elles entendent alors parler de la spiruline et de ses multiples vertus et applications contre la malnutrition, le soutien aux personnes atteintes de VIH, aux femmes enceintes, allaitantes et tant d'autres. Il fallait structurer le projet, définir son modèle économique et la technologie à employer, raisons pour lesquelles le carmel et la FAED ont alors fait appel à notre association qui fait du transfert de technologie autour de la spiruline depuis près de dix ans.

Notre credo : une demande venant de partenaires locaux uniquement, de petites structures rapidement autonomes financièrement, une distri-



bution solidaire de la spiruline sans exportation et une formation longue.

L'AMP s'engage dès 2012 sur ce projet. Elle renouvelle son soutien à l'automne 2015 pour renforcer les capacités de production du carmel, qui se trouve souvent à court de spiruline. Un agrandissement de 400 m² de culture est projeté.

Entre la projection d'un projet et sa maturité au fil des mois...

Au cours de l'année 2016 sont apparues des peurs dans la communauté carmélite, comme celle de ne pas arriver à faire face à cet agrandissement demandé. Le contexte politique de l'île allant en





Agitation manuelle due aux coupures de courant et des sachets de spiruline destinés à des traitements de 10 jours pour enfants et adultes © Spiruline Solidaire

se dégradant, des tensions locales pouvaient émerger.

De plus, un partenaire de Spiruline Solidaire, à 150 km de là, avait des stocks de spiruline qu'il ne parvenait pas à vendre, ce qui nous a fait revoir le projet, l'adapter, au fil des réflexions de nos partenaires.

En avril et mai 2016, nous avons lancé un audit de la culture de spiruline du carmel. Nous avons pu constater la réussite du transfert de technologie, faire un bilan des ventes à prix solidaire et réaliser une étude de marché pour solidifier les ventes des futures récoltes... Notre bénévole, Adeline Congnard, a pu aussi leur proposer une

formation adaptée en comptabilité simplifiée et des outils de transfert de compétences.

Le projet s'est recentré sur le renforcement nécessaire au carmel pour assurer la pérennité de son action et sa capacité à gérer des fonds et des productions plus importantes. Un agrandissement de 100 m², une autonomie énergétique (à l'énergie solaire) nécessaire, des travaux sur l'adduction d'eau, une formation complémentaire sur la culture de spiruline. Écouter, solidifier, ancrer !

Caya AUBERT

Animatrice de Spiruline Solidaire.

www.spirulinesolidaire.org

Il fallait structurer le projet, définir son modèle économique et la technologie à employer...



Droit à l'éducation pour tous en Bolivie

Scolarisation des enfants boliviens en foyer

La Bolivie est le pays le plus pauvre d'Amérique du Sud, où l'âge minimum légal requis pour travailler est de dix ans. Il n'est plus à démontrer que l'éducation est un facteur clef pour sortir de la pauvreté et pourtant la scolarisation n'est pas à la portée de tous.

L'association française Bolivienda a été lauréate des Dotations aux microprojets session printemps 2015 avec son projet de deux ans (commencé en septembre 2015) portant sur l'accès à la scolarisation des enfants en foyer dans la ville d'El Alto, en Bolivie. Son partenaire local, Enda El Alto, dispose de deux centres d'accueil résidentiels transitoires (Minka et Fraternidad) pour jeunes filles victimes de violence et adolescentes en situation de rue et de vulnérabilité. 85 % de ces jeunes filles et adolescentes présentent un retard scolaire dû aux divers traumatismes et situations à risque vécus. Beaucoup d'enfants placés en foyer d'accueil perdent leur année scolaire à cause d'absence de documents permettant leur inscription à l'école, de retard éducatif décourageant, de frais de matériels scolaires trop élevés, d'un fort absentéisme dû à la distance géographique, à des grossesses d'adolescentes, au manque de temps ou à l'impossibilité physique de se rendre à l'école car ils doivent travailler pour gagner leur vie... Enda El Alto a développé une méthodologie pédagogique afin de soutenir ces enfants pour que leur droit à l'éducation ne soit pas nié.

Les débuts de la loi sur l'éducation en Bolivie

La loi sur l'éducation autorise les inscriptions semi-présentielles depuis peu pour certains enfants, avec seulement une présence aux examens requise et une personne faisant le lien et le suivi scolaire avec l'enfant au sein même du centre d'accueil où il se trouve. Ce système à distance est encore



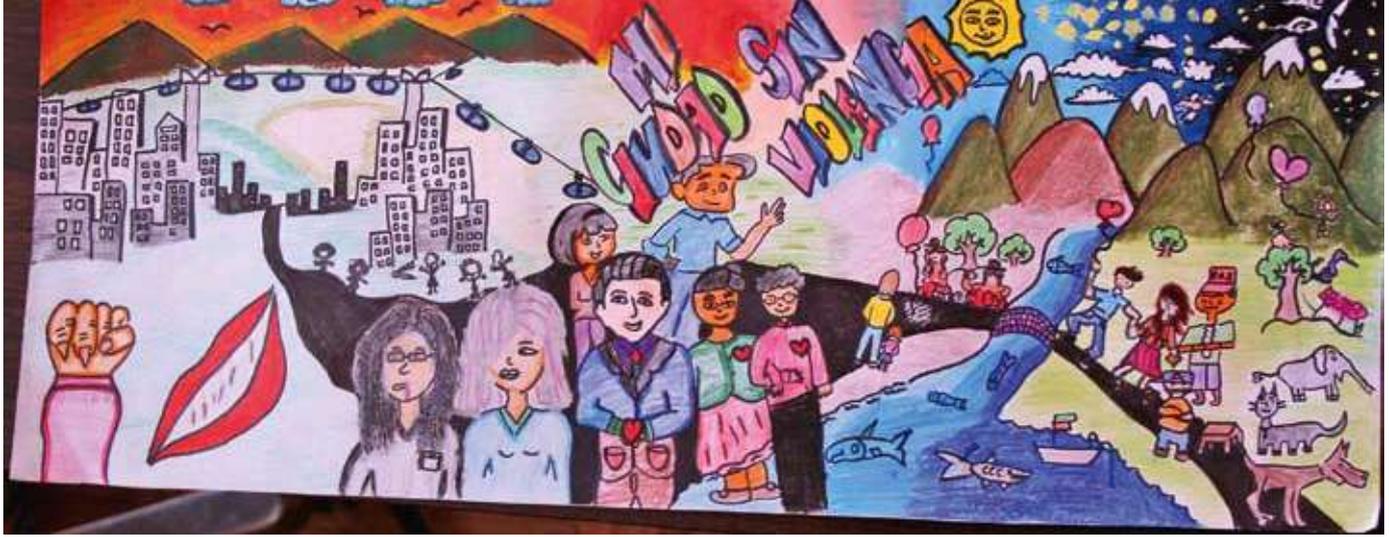
Bénéficiaires du projet avec le Consul du Japon © Enda El Alto Solidaire

méconnu de beaucoup de professionnels, tant dans le corps enseignant que dans les services de protection de l'enfance, ce qui ralentit les inscriptions et mène parfois à des retards dépassant le délai annuel autorisé pour valider l'année scolaire. Les jeunes filles des centres d'Enda El Alto ont souffert de ces retards d'inscription mais sur la première année du projet, ce sont 81 % des bénéficiaires qui ont pu être inscrites à l'école.

Les axes du projet

Chaque adolescente arrivée à Enda El Alto a effectué un diagnostic pédagogique permettant l'évaluation de son niveau général à travers divers questionnaires et outils pédagogiques. Par la suite, un plan d'action individualisé de renforcement scolaire est mis en place par la pédagogue avec l'équipe multidisciplinaire, notamment les psychologues de l'association, afin de se compléter avec le suivi thérapeutique de la jeune fille. La participante réintégrée au système éducatif suit les cours et béné-





ficie en plus d'un suivi scolaire hebdomadaire dans toutes les matières nécessaires.

Enda El Alto souhaite, au cours de l'année 2 du projet, former les professeurs afin d'étendre l'action de l'association et de permettre à tous les enfants de jouir de leur droit à l'éducation.

Julie BOULANGER

Bénévole à Bolivienda,
ancienne volontaire Enda El Alto (partenaire local) et
chef du projet en France.

www.bolivienda.org

www.endaelalto.org

sibles aux traumatismes de ces enfants viennent dans le centre Minka pour donner des cours toute la semaine de 18 à 20 heures. L'horaire tardif est dû au planning chargé des professeurs et il est parfois difficile de garder l'attention des plus jeunes, mais ils redoublent d'efforts pour les motiver. Il est nécessaire de favoriser le soutien et suivi scolaire pour les jeunes afin de contrer l'absentéisme croissant en Bolivie (près de 45 % dans la ville d'El Alto) mais surtout pour restituer aux enfants leur droit fondamental à l'éducation. Grâce au soutien de l'Agence des Micro Projets, l'association a pu financer le matériel scolaire et le renforcement et suivi éducatif par des pédagogues et professeurs spécialisés pour plus d'une centaine de jeunes filles en un an. »

Témoignages

« Le système éducatif bolivien a souffert des bouleversements au fil du temps mais la loi de 2015 a bénéficié aux participantes d'Enda El Alto puisque l'association a pu créer des partenariats avec des écoles (Unidad Educativa Libertad de las Américas) pour les scolariser à distance. Enda El Alto évolue dans une société bolivienne où le machisme et le patriarcat sont toujours ancrés. L'organisme soutient les jeunes adolescentes dans leur lutte constante contre la discrimination quotidienne face au simple fait d'être femme, d'avoir été victime de violence, vécu dans la rue, etc., ce qui complique la réinsertion dans le système éducatif où les railleries sont fréquentes tant par les enseignants que les camarades. Les professeurs sen-

Patricia BELTRAN

Chef de projet du partenaire local Enda El Alto.

« J'ai souffert à l'école car je n'arrivais pas à me concentrer, je pensais toujours au mal que mon père ou mes oncles allaient me faire en rentrant. Je ne dormais pas beaucoup la nuit, j'avais peur d'en parler et n'ai eu aucun soutien de mes professeurs. Il y a quelques mois, j'ai demandé à aller vivre ailleurs et les services sociaux m'ont transférée à Enda El Alto. Ici, je suis une thérapie tous les jours pour apprendre à vivre avec mes traumatismes, je ne peux pas aller à l'école mais Jenny (la pédagogue à Enda El Alto) m'aide pour mes devoirs et me prépare aux examens. Jenny va à l'école parler avec mes professeurs, j'ai cours à Enda tous les soirs et trois fois par semaine, du soutien en langue et en mathématiques. Ma famille ne voyait pas l'intérêt pour moi d'étudier et ils n'en faisaient pas une priorité. Mais moi j'aime l'école et je voudrais continuer mes études car je voudrais devenir psychologue pour aider les gens. J'ai beaucoup de lacunes mais j'ai eu des bons résultats au dernier test, je suis remotivée. À Enda, j'ai appris à m'aimer, me valoriser mais surtout à croire en mes rêves et à aller de l'avant. »

Ana BARBARA

15 ans, bénéficiaire.



Dans la salle de classe du centre Minkan, Enda, qui soutient les aspirations de ses participantes, organise des ateliers éducatifs sur la Déclaration des Droits de l'Enfant et un concours de dessin du téléphérique de La Paz. © Enda El Alto Solidaire

Boulangerie-pâtisserie solidaire au Pérou

Projet PanadelRio

En 2015, La Guilde acceptait de soutenir l'association francopéruvienne Enfants du Rio dans un projet intitulé PanadelRio. Né des ateliers effectués par les adolescents au sein de l'association, il s'apprête à se déployer.

Enfants du Rio souhaite ouvrir un *food truck* boulangerie-pâtisserie solidaire dans les rues de Lima, au Pérou. L'objectif est de réinsérer socialement et économiquement des jeunes vivant dans la rue, en marge de la société et n'ayant aucune perspective professionnelle, en leur offrant des compétences valorisées sur le marché du travail grâce à une formation de qualité, leur permettant de pouvoir prétendre à un emploi stable et une rémunération juste.

Un projet peut en cacher un autre

Le projet Panadelrio s'est construit naturellement au fur et à mesure que les activités de l'association se développaient. À travers les ateliers de cuisine effectués dans les locaux, Enfants du Rio a pris conscience que mêler ateliers de cuisine et ventes semblait être une voie efficace pour permettre aux jeunes de se former, de se réinsérer et de dévelop-

per une activité génératrice de revenus. En 2013, l'association commence donc à travailler avec la fondation Telefonica à travers le projet « *Renacer juvenil, una oportunidad libre de drogas* ».

En 2014, un partenariat avec l'école de commerce ESCP Europe permet d'envoyer sur place quatre étudiants qui réalisent une étude de marché afin d'évaluer la faisabilité du futur projet PanadelRio. L'année suivante, Enfants du Rio récolte des fonds pour son projet et multiplie ses partenaires. Puis, en 2016, les travaux nécessaires sont réalisés et les entretiens concernant l'embauche du maître boulanger-pâtissier se multiplient.

La question du travail infantile

Les principales difficultés sont venues de la part des autorités locales. En effet, la mairie du Rimac, le quartier où se situent nos locaux, s'oppose au travail infantile. Il a donc fallu convaincre cette institution que le travail faisait partie intégrante de la vie des adolescents des rues qui ne pouvaient pas se permettre de ne pas travailler et que l'accès à une formation de qualité était préférable à un retour de nos bénéficiaires à une situation de délinquance et de marginalité dans les rues.



© Enfants du Rio



© Enfants du Rio

Des mentalités qui changent déjà

L'un des objectifs de PanadelRio est de changer le regard que porte la société péruvienne sur les enfants des rues. Le fait est qu'il y a d'ores et déjà une meilleure prise en compte de leur situation par les autorités locales, dans la mesure où la mairie a

donné son autorisation pour que nous obtenions la licence nous autorisant à vendre nos produits dans la rue. De plus, la mairie nous autorise à avoir nos propres points de vente ambulants, et non ceux qu'elle assigne automatiquement d'habitude.

L'un des objectifs de Pana del Rio est de changer le regard que porte la société péruvienne sur les enfants des rues.



Camille LAMBLAUT

Volontaire en Service civique pour Enfants du Rio.

www.enfantsdurio.org

www.ninosdelrio.org

© Enfants du Rio

Eau potable et assainissement en Inde

Pour un meilleur quotidien dans les villages intouchables

Kynarou travaille depuis 2004 en Inde du Sud pour le droit à l'eau et à l'assainissement des populations intouchables et défavorisées.

Le projet Watsan, continuité logique des précédents projets menés dans une quarantaine de villages, cible dix villages intouchables du district de Theni, au sud-ouest du Tamil Nadu. Les populations n'ont aucun accès aux toilettes et ont un accès restreint à l'eau potable (deux heures environ tous les deux jours). La phase 1 de ce projet concerne quatre villages et est en cours de réalisation. La phase 2 de six villages sera réalisée en 2017.

Le projet vise à la réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable, à la construction de sanitaires communautaires, à la mise en place de systèmes intégrés de gestion des déchets et à l'installation de filtres à eau dans les écoles.

Dans les villages du Tamil Nadu, les problèmes d'hygiène et d'accès à l'eau sont cruciaux : les castes les plus basses dans les villages ne disposent pas de toilettes et défèquent en plein air.

Aucune toilette n'existant dans les villages cibles, les défécations contaminent les seules ressources en eau disponibles pour ces castes. Leur hygiène et leur santé souffrent directement de la contamination des sources d'eau et de la défécation en plein air.



Séance de sensibilisation pour les jeunes. © Kynarou

L'Agence des Micro Projets cofinance la phase 1 du projet avec la Fondation Rainbow Bridge, la Ville de Paris, la Fondation Lord Michelham of Hellingly et la Région Ile-de-France.

Une méthodologie en constante amélioration

L'équipe locale de Kynarou, composée de sept salariés indiens et d'un VSI franco-indien, coordonne la mise en place des activités de construction et des campagnes de sensibilisation (création et formation

Chantier de construction des sanitaires, projet Watsan. © Anand Nawle



Une association locale spécialisée en assainissement travaille aux côtés de l'association lors des étapes de construction et de sensibilisation.



Système de filtrations, projet Watsan. © Anand Nawle

de comités de gestion villageois, sensibilisation des populations par des débats, des sessions de groupes, des animations sociales, l'accompagnement de nos travailleurs sociaux au quotidien et des séances de théâtre de rue). Une association locale spécialisée en assainissement travaille aux côtés de l'association lors des étapes de construction et de sensibilisation. Une fois le projet mené sur le plan technique, les campagnes de sensibilisation sont renouvelées en phase post projet, durant 18 mois.

Depuis 12 ans, notre équipe intervient dans les villages de la région et notre méthodologie s'est constamment améliorée grâce au travail d'éva-

luation et de capitalisation mené en amont des projets.

Quelques chiffres clés : 4 villages, 5 000 personnes bénéficiaires, 4 complexes sanitaires, 4 réseaux d'alimentation en eau potable réhabilités (27 000 litres traités par jour) et 14 filtres à eau distribués, un système de collecte des déchets pour 1 000 foyers.

Sophie LEHIDEUX

Directrice de Kynarou.

www.kynarou.fr

Street Theatre. © D.R.





© Th. Barbaut

Un documentaire sur les microprojets

Découvrez quelques images du premier documentaire filmé *in situ*...

Coupler une mission d'évaluation de microprojets soutenus par l'Agence des Micro Projets avec la réalisation d'un film documentaire, tel a été l'enjeu de la dernière mission menée en novembre 2016 par Thierry Barbaut, responsable communication et internet et Victor Cavaillole, réalisateur-monteur.

C'est une idée qui a vu le jour début 2015 : réaliser un reportage de qualité sur ceux que nous voyons trop rarement, disséminés à travers plus de 40 pays dans le monde, les bénéficiaires des microprojets.

- Comment les projets voient-ils le jour au niveau local ?
- Quelles sont les contraintes de mise en place et les difficultés rencontrées une fois les financements acquis ?
- Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les microprojets dont ils sont aussi les acteurs, quelles appropriations possibles et à quels niveaux ?
- Quels sont les résultats visibles et les effets perceptibles après un à deux ans de réalisation ?

Une fois le projet validé en interne, les financements trouvés et les microprojets identifiés, il a fallu mettre en place le planning de réalisation du film, préparer le scénario et trouver la personne capable d'aller au cœur du Togo sur plus de 3 000 kilomètres dans des conditions parfois difficiles. Tout cela en parallèle de la préparation de la mission d'évaluation. Victor Cavaillole a brillamment rempli ce rôle.

C'est donc lors de la mission d'évaluation de huit microprojets au Togo que les prises de vues ont été faites. Des interviews, bien sûr, mais aussi de belles images des sites, des actions réalisées et de la vie autour des microprojets.

Avant la sortie officielle du documentaire en 2017, nous vous proposons de découvrir dès à présent quelques images et portraits des porteurs de projets dans une courte vidéo, sur le lien suivant :

www.agencemicroprojets.org/documentaire-togo

Thierry BARBAUT

Responsable communication et Internet de l'Agence des Micro Projets.

Aventure Bulletin d'abonnement

à retourner à : La Guilde - 7, rue de Pasquier - 75008 Paris
(règlement par chèque à l'ordre de La Guilde)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

S'abonne à la revue AVENTURE (4 numéros)

- 12 euros (tarif France)
 16 euros (tarif étranger)

Joint son règlement de euros à l'ordre de La Guilde. Date :

La Guilde - 7, rue Pasquier 75008 Paris - Tél. : 01 43 26 97 52 - aventure@la-guilde.org - www.la-guilde.org



Le Volontariat à LA GUILDE

LA GUILDE GÈRE 6 GRANDS DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE À L'INTERNATIONAL

LE VSI - Volontariat de Solidarité Internationale

À partir de 18 ans

Mission professionnelle indemnisée

Engagement de 1 à 6 ans



Contact :
volontariat@la-guilde.org
01 43 26 97 52

LE SERVICE CIVIQUE

Pour les 18 - 25 ans

Engagement volontaire

De 6 mois à 1 an



Contact :
servicecivique@la-guilde.org
01 56 81 16 68

LES MISSIONS COURTES

Mission bénévole d'initiation

Étudiants, salariés, retraités...

De 1 à 6 mois



Contact :
missions@la-guilde.org
01 56 81 16 63

SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES

À partir de 18 ans

Étudiants et jeunes

Accompagnement de projet



Contact :
sol.etu@la-guilde.org
01 43 26 97 52

EU AID VOLUNTEERS

À partir de 18 ans

Mission indemnisée pour professionnels

De 1 à 18 mois



Contact :
euaidvolunteers@la-guilde.org
01 56 81 16 62

LE SVE - Service Volontaire Européen

De 17 à 30 ans (18+ pour La Guilde)

Mission d'appui indemnisée

De 2 à 12 mois



Contact :
evs-sending@la-guilde.org
01 56 81 16 62

L'AGENCE DES MICRO PROJETS

incubateur d'initiatives solidaires



Agence des Micro Projets

Le centre ressource national des microprojets

- Accompagnement et formation
- Accès aux financements
- Centre d'expertise
- Observatoire

www.agencemicroprojets.org



Microprojets.org

La plateforme de financement participatif des microprojets pour le grand public et les entreprises.

www.microprojets.org



L'Agence des Micro Projets est un programme de La Guilde Européenne du Raid (association reconnue d'utilité publique) soutenu par l'Agence Française de Développement.



Agence des Micro Projets

7 rue Pasquier, 75008 Paris

Tél. : 01 45 49 03 65 - contact@agencemicroprojets.org

